

# PORC QUÉBEC

Volume 30 - N°2 JUIN 2019

« Faites attention  
à vous autres! »

Retour  
sur la 53<sup>e</sup> AGA

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Canicule : des astuces  
pour l'affronter

# SOMMAIRE

Volume 30, Numéro 2, Juin 2019

## 6 MOT DU PRÉSIDENT

Au-delà des défis, des opportunités

## 8 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

### Retour sur l'AGA

Composition du comité exécutif des Éleveurs de porcs

Mot de la ministre Marie-Claude Bibeau

Mot du ministre André Lamontagne

Mot du président de l'UPA, Marcel Groleau

Chantiers en cours au Conseil canadien

Le point sur la Convention de mise en marché des porcs

Les Éleveurs accueillent les députés à l'Assemblée nationale



Trois fermes porcines récompensées pour leurs pratiques exemplaires

## 20 ÉVÉNEMENT

Le Porc Show : l'événement incontournable!

## 21 REPORTAGE À LA FERME

Bien-être animal et gestion environnementale vont de pair à la ferme porcine LV



## 26 SANTÉ ET SÉCURITÉ À LA FERME

Dossier « Faites attention à vous autres! »

Message du président : « Faites attention à vous autres! »

Une mobilisation concertée

Procédure générique cadre pour une intervention à l'intérieur d'une préfosse à lisier

## 34 ENTREPRENEUR

Ferme A.M. Laplante : une entreprise qui a su se développer



## 42 RÉGIE D'ÉLEVAGE

Évaluation du gaspillage d'eau et étude du comportement d'abreuvement des truies gestantes en groupe

## 48 BIEN-ÊTRE ANIMAL

Canicule : quelques astuces pour y faire face

Attention aux températures chaudes et humides

## 54 SANTÉ

La peste porcine dans la mire

Les visites zoosanitaires sur l'utilisation des antibiotiques sont disponibles

## 60 RESSOURCES HUMAINES

Vivre un an avec ses travailleurs étrangers temporaires

## 62 CDPQ

Retour de Francis Pouliot

Nouveaux projets de recherche au CDPQ

## 65 RECETTE

Escalopes de porc laquées et salsa de mangues grillées



## 66 DE PORC ET D'AUTRE

# Un premier rapport annuel numérique pour les Éleveurs de porcs

Les Éleveurs de porcs ont produit, cette année, leur rapport annuel en version numérique uniquement. Faisant preuve d'avant-gardisme, ils ont fait un choix responsable, tout en offrant désormais à tous les éleveurs et à leurs partenaires, une version interactive de leurs activités, accessible du bout des doigts, aussi bien sur un téléphone, une tablette ou sur un ordinateur. On peut accéder au rapport annuel 2018-2019 sur le site Web des Éleveurs de porcs ou à l'adresse suivante : [www.rapport2018-2019.leseleveursdeporcsduquebec.com](http://www.rapport2018-2019.leseleveursdeporcsduquebec.com)



## PORCQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :  
Martin Archambault, rédacteur en chef  
[marchambault@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:marchambault@leseleveursdeporcs.quebec)

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO  
Nadia Bergeron, Martine Denicourt, Gabrielle Dumas, Marie-Pier Lachance, Julie Moreau-Richard, Martin Pelletier, Nathalie Plourde, Merlin Trottier-Picard et Sébastien Turcotte.

RÉVISEURE  
Julie Laferrière

CONCEPTION GRAPHIQUE  
ET RÉALISATION  
TCN Studio

IMPRESSION  
Imprimerie FL Web

VENTES  
[pub@laterre.ca](mailto:pub@laterre.ca)  
450 679-8483 / 1 800 528-3773

REPRÉSENTANTS  
Sylvain Joubert  
[sjoubert@laterre.ca](mailto:sjoubert@laterre.ca) / poste 7272

Daniel Lamoureux  
[adslaterre.ca](mailto:adslaterre.ca) / poste 7275

Marc Mancini  
[marcmancini@laterre.ca](mailto:marcmancini@laterre.ca) / poste 7262

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada (taxes incluses)  
Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR  
Les Éleveurs de porcs du Québec  
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120  
Longueuil (Québec) J4H 4E9  
Téléphone : 450 679-0540  
Télécopieur : 450 679-0102  
Sites Web : [www.leporcduquebec.com](http://www.leporcduquebec.com)  
[www.leseleveursdeporcsduquebec.com](http://www.leseleveursdeporcsduquebec.com)

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :  
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :  
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990  
ISSN 1182-1000

## PORCQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT  
4 parutions par année

Les Éleveurs  
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque  
ou un mandat-poste de 15,28 \$ à :

**La Terre de chez nous**

555, boul. Roland-Therrien,  
bureau 100, Longueuil  
(Québec) J4H 3Y9

Nom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Occupation : \_\_\_\_\_

# Au-delà des défis, des opportunités



La dernière année a été remplie de défis, mais nous nous sommes retroussé les manches, nous avons redoublé d'efforts, et nous avons fait des progrès significatifs malgré un contexte de marchés difficile.

À l'internationale, les guerres commerciales des États-Unis avec le Mexique et la Chine ont eu un effet désastreux sur les prix.

Sur le plan intérieur, nous avons travaillé avec acharnement pour améliorer notre environnement d'affaires.

On s'est retrouvé à la croisée des chemins.

Avec l'équipe de permanents et des élus des Éleveurs de porcs, nous y avons mis toutes nos énergies. On a proposé des solutions nouvelles et avant-gardistes.

Et nous avons eu, il y a quelques semaines, une décision historique, de la Régie des marchés agricoles sur la Convention de mise en marché en faveur d'une meilleure répartition des revenus en provenance du marché.

Cette décision doit réjouir tous les éleveurs parce qu'elle nous rassure. Elle nous aide à réaliser notre souhait le plus profond : vivre et investir dans nos entreprises à partir des revenus que nous procure notre travail. La décision de la Régie est aussi en faveur d'une filière qui se donne les moyens de grandir, ensemble.

Ça ne veut pas dire que tout est réglé.

Mais on peut quand même dire que le processus qui s'est amorcé il y a plus de deux ans pour redéfinir la formule de prix du porc au Québec tire à sa fin.

Ce long parcours nous a amenés à avoir des débats difficiles et parfois émotifs. Nous devons trouver la force de tourner la page. Nous avons intérêt à recommencer à travailler tout le monde ensemble.

Nous avons besoin de travailler encore plus étroitement dans les prochains mois pour saisir pleinement les occasions de marché qui sont à la portée de notre filière.

Tout au long de l'année, nous avons orienté les travaux de notre organisation autour de quatre priorités, quatre demandes incontournables des éleveurs de porcs.

## 1. Obtenir un juste prix en provenance des marchés

La décision de la Régie, lorsqu'elle sera mise en œuvre, enverra un signal positif incontournable. C'est encourageant, mais ce ne sera pas assez.

## 2. Améliorer la gestion des risques et la protection des revenus

C'est une condition essentielle à l'investissement. Malheureusement, le nouveau modèle de coûts de production de l'ASRA n'est pas adapté à notre réalité. En fait, il met en lumière le sous-investissement de notre production. C'est pour cette raison que nous considérons qu'il faut, au moins, maintenir la couverture du modèle précédent.

La réduction de la couverture proposée par La Financière agricole est aggravée, pour certaines entreprises, par l'instauration d'une franchise.

Ces deux éléments créent un environnement d'affaires incertain dans un contexte où les entreprises porcines doivent investir des sommes importantes à long terme.

Chaque révision du modèle de coûts de production entraîne des remises en question. Cela ne doit pas nous faire perdre de vue l'essentiel : l'ASRA est, et restera, un programme pertinent pour aider les entreprises à gérer leurs risques. Les Éleveurs de porcs du Québec sont déterminés à poursuivre le travail pour améliorer le programme ASRA.

Et parce que le contexte est plus volatile et incertain, nous demandons également à La Financière de jouer un rôle plus actif. Nous lui demandons de contribuer au financement du crédit nécessaire permettant d'assurer le plein potentiel du SGRM. C'est un outil qui est devenu incontournable pour une grande majorité d'entre nous.

### 3. Adapter le Plan de soutien aux investissements en agriculture à notre secteur.

L'annonce récente de la création d'un Fonds d'investissement en agriculture de 250 millions de dollars sur cinq ans, par le premier ministre et le ministre de l'Agriculture, constitue une bonne nouvelle. Cependant, les détails concernant les modalités d'application de ce fonds ne sont pas encore connus.

De plus, nous sommes toujours en attente d'une réponse du gouvernement à propos de nos demandes pour réviser le Plan de soutien aux investissements en agriculture. Ce programme doit être simplifié. Le gouvernement doit viser un allègement administratif et doit travailler à réduire les délais d'acceptation des projets.

### 4. Compenser les éleveurs de porcs du Québec.

La guerre commerciale opposant les États-Unis avec la Chine et le Mexique, nous a durement touchés. Nous avons connu une chute draconienne des prix. Malgré l'intervention de l'ASRA en 2018, il y a un manque à gagner de 50 millions \$ pour les éleveurs de porcs du Québec.

Rappelons qu'aux États-Unis, les éleveurs de porcs ont été dédommagés rapidement pour les pertes de revenus engendrées par ces conflits commerciaux. Au Canada, les producteurs de canola et les producteurs sous gestion de l'offre ont reçu l'aide financière des gouvernements pour les supporter.

Nous espérons que nos gouvernements feront la même chose pour notre secteur.

**Ces quatre demandes sont autant d'éléments d'une même solution pour rendre nos entreprises plus prospères, pour nous permettre d'investir et pour attirer une relève enthousiaste.**

C'est ce que nous souhaitons, mais c'est aussi en accord avec les objectifs émis par le nouveau gouvernement.

Nous ne demandons pas mieux, comme entrepreneurs, comme éleveurs, que de contribuer aux objectifs ambitieux de la Politique bioalimentaire :

- Augmenter de six milliards de dollars les exportations bioalimentaires internationales du Québec.
- Favoriser un investissement total de 15 milliards de dollars par les entreprises agricoles.
- Ajouter 10 milliards de dollars au contenu québécois acheté par les Québécois.

Le secteur porcin est l'un des mieux placés dans le milieu agricole québécois pour y contribuer. Mais nous avons besoin d'un signal clair. Ce gouvernement, issu des régions, a pour priorités le développement économique, l'appui aux entrepreneurs et l'essor des exportations.

Ce sont des priorités qui sont aussi les nôtres.

Depuis que la peste porcine africaine a été officiellement détectée en Chine, la baisse de production est sans précédent. Il ne s'agit surtout pas de se réjouir du malheur des autres. On est devant une situation extrêmement préoccupante. Mais il s'agit d'être pragmatiques. Il y a des besoins à combler dans le marché. Il y a des acheteurs qui cherchent des fournisseurs de confiance.

Pour pouvoir prendre la relève, il y a une condition évidente : il faut continuer de bloquer efficacement l'entrée de la maladie chez nous. Nous y travaillons conjointement avec le Conseil canadien du porc, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Saluons le rôle incontournable de l'Équipe québécoise de santé porcine. Sa responsabilité est double : information et prévention, notamment par un plan de mesures d'urgence. Il faut bien comprendre pour bien réagir et c'est exactement ce que fait l'EQSP depuis plusieurs mois.

Nous avons eu une autre nouvelle historique, avec l'annonce des marchés IGA qui vont offrir exclusivement du porc du Québec à leurs consommateurs québécois. Ce résultat est le fruit du travail de tous les maillons de notre filière.

Cette décision d'IGA démontre tout le chemin que nous avons fait dans les dernières années.

Le porc du Québec est aujourd'hui un gage de qualité, associé à la gastronomie québécoise. Toute la filière en bénéficie.

Nous pouvons être fiers de notre métier. Nous pouvons être fiers de nos régions. Nous pouvons être fiers d'être des piliers dans nos communautés.

L'année qui s'achève aura été une année charnière. Nous avons tenu bon dans un marché difficile. Nous avons fait des progrès significatifs pour notre environnement d'affaires. Nous avons établi des ponts avec le nouveau gouvernement.

Et nous avons des perspectives de prix favorables pour les prochains mois.

Enfin, nous pouvons le dire : 2019-2020 s'annonce comme une bien meilleure année. ■



David Duval  
Président  
Les Éleveurs de porcs du Québec

# Le comité exécutif des Éleveurs est réélu



David Duval, président, Yvan Fréchette, 1<sup>er</sup> vice-président, et Louis-Philippe Roy, 2<sup>e</sup> vice-président, ont été réélus sans opposition, pour un terme de deux ans, à leur poste respectif lors de l'assemblée générale annuelle le 6 juin.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'AGA, Serge Ménard, président du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides, ainsi que Pierre Massie, président du comité de mise en marché - naisseurs, ont été respectivement reconduits, pour un terme d'une année, premier et deuxième membres du comité exécutif.

### Un membre de plus au C.A.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la modification aux Règlements généraux des Éleveurs de porcs voulant que le 1<sup>er</sup> vice-président, est réputé avoir démissionné de son poste de président régional, comme c'est le cas pour le président des Éleveurs, un nouvel administrateur représentera dorénavant les éleveurs de porcs du Centre-du-Québec, à la suite de la réélection de M. Fréchette. Ainsi, David Vincent, nouvellement élu comme président des Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec, fait son entrée au sein du conseil d'administration des Éleveurs de porcs, qui comptera désormais 12 membres. ■

**Pierre Massie**

**David Duval**

**Serge Ménard**

**Yvan Fréchette**

**Louis-Philippe Roy**



## ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

## PRÉSENTATION VIDÉO DE LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA



Retenue par d'autres engagements, la ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Marie-Claude Bibeau, n'a pu être présente pour l'assemblée générale annuelle des Éleveurs. Elle a tout de même tenu à s'adresser aux éleveurs de porcs du Québec par une vidéo.

C'est ainsi qu'elle a souligné sa fierté, ainsi que celle de tout le gouvernement canadien, pour le secteur porcin québécois, qui est le plus important producteur et exportateur de porc au Canada. « Et c'est en grande partie grâce à vous, à votre travail, et à la qualité inégalée de vos produits que le Canada figure parmi les trois plus grands exportateurs de porcs au monde », a rappelé la ministre.

Mme Bibeau a poursuivi son intervention en établissant clairement l'objectif du gouvernement canadien : « on veut que votre industrie reste prospère, compétitive et novatrice. » Elle a donc passé en revue quelques-unes des actions réalisées par le gouvernement canadien au cours des derniers mois pour aider les entreprises porcines à atteindre cet objectif.

- Un investissement de plus de 6 M\$ pour aider l'industrie porcine canadienne à appuyer l'innovation pour maximiser la production, à renforcer la confiance du public envers le porc canadien et à élargir les marchés d'exportation.
- Un appui à l'innovation par le biais de la Grappe nationale de recherche pour le porc, qui bénéficie d'un investissement partagé de plus de 18 M\$ et qui appuie les travaux de Swine Innovation Porc.
- Une augmentation de la limite des prêts dans le cadre du Programme de paiements anticipés qui fait passer la limite de 400 000 \$ à 1 000 000 \$.
- La ratification de nouvelles ententes commerciales avec l'Union européenne et plusieurs pays asiatiques, dont le Japon.
- La renégociation de l'ALENA.

À propos de la peste porcine africaine (PPA), la ministre a énuméré plusieurs décisions qui ont été prises par son gouvernement :

- Un financement de 31 M\$ pour augmenter le nombre de chiens détecteurs dans les postes frontaliers.
- Un resserrement des contrôles par l'Agence des services frontaliers du Canada.
- La tenue d'un premier Forum international sur la prévention de la PPA.
- La conclusion d'une entente avec les États-Unis pour établir des zones sécurisées qui permettrait au commerce entre les deux pays de continuer en cas d'épidémie de PPA.

Elle a conclu sa présentation sur une note plus personnelle où elle a exprimé toute l'admiration qu'elle a pour la filière porcine canadienne. « Lors de mon plus récent passage au Japon, j'ai goûté, mais j'ai surtout vu tout le bien que les Japonais pensent de vos produits », a conclu la ministre Bibeau. ■

## PRÉSENTATION VIDÉO DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, n'a pu être présent à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs, car il accompagnait le premier ministre lors de l'annonce de la création d'un Fonds d'investissement de 250 M\$. Il a tout de même tenu à s'adresser aux éleveurs de porcs du Québec par une vidéo.

M. Lamontagne a tenu à rappeler qu'il a, comme les éleveurs de porcs, un « ADN d'entrepreneur » qui lui permet de bien comprendre les enjeux de la production porcine québécoise. Il a reconnu que l'année 2018 a été difficile pour les liquidités des éleveurs. Il s'est toutefois réjoui de voir que les occasions d'affaires semblent être de retour cette année.

Il s'est dit sensible au risque important pour la filière porcine québécoise que représente la peste porcine africaine. Il a assuré que le gouvernement du Québec travaille de concert avec les autres acteurs pour prévenir l'apparition de cette maladie ici.

À propos des relations avec la filière, le ministre a invité les Éleveurs à « poursuivre le travail en collégialité pour assurer le succès des activités du secteur porcin ».

« Ma porte vous est toujours ouverte et je vous assure de mon grand intérêt pour votre filière et de mon soutien entier », a conclu le ministre Lamontagne. ■

# Bon appui de l'UPA envers les Éleveurs



« Le secteur porcin est le mieux placé pour atteindre les cibles d'exportation fixées dans le cadre de la Politique bioalimentaire du Québec. Le secteur du porc, en tant que filière, devrait se fixer des objectifs d'exportations et les présenter au ministre qui aura assurément une bonne écoute », a suggéré le président de l'UPA, Marcel Groleau, lors de son allocution à l'AGA des Éleveurs de porcs le 7 juin.

M. Groleau a effectué un survol des dossiers traités par l'UPA concernant directement les éleveurs de porcs. Il a indiqué que l'Union travaillait toujours sur l'augmentation du salaire de l'ouvrier spécialisé. La proposition de l'UPA pourrait générer des revenus supplémentaires de 30 M\$ pour les éleveurs. Un rapport doit être publié sur cette question en décembre.

Questionné sur la méthodologie « du tel que vu » appliquée par le Centre d'études des coûts de production lors des enquêtes, M. Groleau a dit que l'UPA dénonce également cette pratique qui ne prend pas en compte le retard d'investissement observé dans le secteur porcin. Elle demande d'ailleurs une directive claire du MAPAQ envers La Financière agricole du Québec pour revoir sa façon de faire.

L'UPA poursuit aussi ses représentations pour que les sommes versées dans le cadre du programme Agri-stabilité ne soient pas arrimées à l'ASRA comme le demandent les Éleveurs.

## Plan de soutien aux investissements

Répondant à une question sur la difficulté d'obtenir de l'information sur l'état des lieux du Plan de soutien aux investissements en agriculture, Marcel Groleau a indiqué que l'Union décriait la même situation, talonnait le MAPAQ pour plus de transparence et demandait aussi un allègement administratif du programme.

David Duval a déploré la difficulté d'obtenir du financement de la Financière

pour le secteur porcin. « La Financière a perdu des parts de marché dans plusieurs secteurs, a reconnu M. Groleau. Elle devra se remettre en question. »

L'UPA peaufine sa stratégie de représentations en vue de la campagne électorale fédérale qui aura lieu cet automne. L'Union abordera cinq thèmes : la taxation foncière agricole, le réinvestissement en agriculture, la sécurité du revenu, les accords commerciaux et la main-d'œuvre étrangère.

Au terme de l'allocution de Marcel Groleau, les Éleveurs ont tenu à souligner la bonne collaboration de la dernière année avec l'UPA et ont souligné son travail de représentations envers les enjeux du secteur porcin. ■

## ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

# LE CCP SOUHAITE PLUS D'APPUI DE LA PART DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Rick Bergmann, président du Conseil canadien du porc, a fait un survol des principaux dossiers défendus à l'échelle nationale par l'organisme. Il a d'abord fait le point sur l'étude en cours sur le prix du porc canadien et plus spécifiquement sur l'identification d'indicateurs représentatifs de la réalité canadienne. Des résultats préliminaires de cette étude sont attendus pour juillet.



Rick Bergmann, président du Conseil canadien du porc.

Le CCP dit par ailleurs être en discussions avec des acheteurs en vue de faire reconnaître une valeur ajoutée à la plateforme l'Excellence du porc canadien. « Une valeur est ajoutée à la chaîne par le programme. Il faut en saisir les opportunités pour aider les entreprises », a fait valoir M. Bergmann.

Le président est revenu sur la lettre adressée à la ministre Marie-Claude Bibeau, à la fin mai. « Nous avons rarement adressé une lettre au gouvernement sur un tel ton », a indiqué le président, consterné, en mentionnant que le CCP n'avait pas encore, à ce jour, obtenu de réponses pour l'une ou l'autre de ses demandes.

Quoi qu'il en soit, Rick Bergmann a mentionné que le CCP n'a pas l'intention d'abandonner ses représentations auprès du gouvernement. « Nous lui rappelons continuellement que les éleveurs de porcs canadiens contribuent grandement à l'économie canadienne. Nous allons continuer de les interpeller, notamment au sujet des priorités soulevées par la ministre, qui sont importantes pour nous. Elle a dit qu'elle veut appuyer le secteur, il va falloir que les paroles soient accompagnées d'actions », a conclu le président du Conseil canadien du porc. ■

## Économisez et protégez votre exploitation

INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME DE PRIME POUR LES PRODUCTEURS DE **PORCS DU CERCLE DES EXPERTS** DE LA PRODUCTION ET OBTENEZ :

- 0,20 \$/dose\* pour les vaccins Circumvent® PCV-M G2 et Circumvent® PCV G2
- 0,05 \$/dose\* pour le vaccin Circumvent® PCV



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT À L'ADRESSE SUIVANTE :  
[www.cerclledesexpertsprime.ca](http://www.cerclledesexpertsprime.ca)



\*1 dose = 2 ml.

MERCK® est une marque déposée de Merck Canada Inc. CIRCUMVENT® est une marque déposée d'Intervet International B.V. utilisée sous licence.  
© 2019 Intervet Canada Corp. Tous droits réservés.

202177

# Les éleveurs de porcs veulent demeurer premiers de classe

La veille de l'assemblée générale annuelle, les Éleveurs de porcs du Québec ont convié les députés et les partenaires du secteur porcin à une activité politique ayant pour thématique « Production porcine : pour demeurer les premiers de classe ».



Les membres du conseil d'administration, qui portaient fièrement, pour l'occasion, leur cardigan à l'effigie des Éleveurs de porcs du Québec, ont pu s'adresser au premier ministre, François Legault, qui est venu les saluer lors de l'activité.

Cette activité, tenue à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, a rassemblé plusieurs décideurs, à commencer par le premier ministre François Legault. Les ministres André Lamontagne et Sonia Lebel, ainsi que le chef de l'opposition, Pierre Arcand, et tous les critiques de l'opposition en matière d'agriculture ont également participé à cet événement.

« Nous sommes honorés de la présence du premier ministre, tout comme il nous fait extrêmement plaisir d'accueillir l'ensemble des députés, a indiqué David Duval, président des Éleveurs, lors de son allocution. Depuis les derniers mois, nous nous sommes affairés à rencontrer les élus pour établir les canaux de communications qui sont bien ouverts. »

## Contribuer à la Politique bioalimentaire

Dans leurs échanges, les administrateurs ont rappelé les succès des éleveurs de porcs du Québec et exprimé leurs

besoins pour rester bons premiers, tant sur le plan de l'efficacité, de la qualité et de la contribution à l'économie québécoise. David Duval a réitéré « l'importance d'obtenir un signal clair, de la part du gouvernement, pour appuyer les investissements des entreprises, qui seraient ainsi en bonne position, avec tout le potentiel que le secteur porcin affiche, pour contribuer aux objectifs de la Politique bioalimentaire du Québec. »

## Suite des efforts de représentations

Le cocktail s'inscrivait dans le cadre des efforts de représentations des Éleveurs de porcs auprès du gouvernement du Québec, qui ont été intensifiés dans la dernière année, pour établir des liens de confiance durables avec le ministre de l'Agriculture, le cabinet du ministre de l'Agriculture, le cabinet du premier ministre et les députés en région. ■



Jean Larose et David Duval, respectivement directeur général et président des Éleveurs de porcs du Québec, n'ont pas raté l'occasion de faire valoir au premier ministre l'importance du secteur porcin à l'économie québécoise.



Kévin Richard, de la Ferme Benoit Richard, une des lauréates du concours Responsables par nature, Julien Santerre, président du comité de mise en marché des finisseurs, et François Nadeau, président des Éleveurs de porcs de la Montérégie ont échangé avec la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy.



David Duval a profité de la présence du ministre de l'Agriculture du Québec, André Lamontagne, pour réitérer les demandes des Éleveurs.



Louis-Philippe Roy, 2<sup>e</sup> vice-président des Éleveurs, et Serge Ménard, 1<sup>er</sup> membre de l'exécutif, se sont entretenus avec Mathieu Lévesque député de Chapeau.



René Roy, président des Éleveurs de la Beauce, et Pascal Rioux, président des Éleveurs du Bas-Saint-Laurent, en compagnie de Sylvain Roy, député péquiste de Bonaventure et critique de la deuxième opposition en matière d'agriculture.



Benoît Magny, président des Éleveurs de porcs de la Mauricie, en compagnie de la députée de Lavolette-Saint-Maurice, Marie-Louise Tardif.

# Le point sur la Convention de mise en marché des porcs 2019-2022



## Mise en contexte

Les négociations entre les Éleveurs et les acheteurs n'ayant pas permis de conclure une entente sur l'ensemble des dispositions de la Convention, le débat s'est transporté devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à l'automne 2018. Le 30 avril dernier, la Régie a rendu sa décision quant aux dispositions qui prévaudront dans la Convention de mise en marché des porcs 2019-2022.

Par la suite, les Éleveurs ont rapidement amorcé des discussions avec les acheteurs en vue de préciser les différentes modalités relatives à la mise en œuvre de la nouvelle Convention en vigueur du 7 février 2019 au 6 février 2022.

Devant l'incapacité d'en arriver à un accord, les Éleveurs ont déposé, le 30 mai, une requête auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour établir les balises d'application de la Convention 2019-2022 et pour clarifier la compréhension commune des parties sur la décision du 30 avril dernier. Les premières journées d'audiences ont été fixées les 29 et 30 août.

## Faits saillants de la nouvelle Convention de mise en marché des porcs

### Le prix

Le prix quotidien que l'acheteur doit payer est d'abord établi selon la formule en vigueur dans la Convention qui a pris fin le 6 février 2019. Dans sa décision, la Régie a retenu la proposition des Éleveurs d'introduire un mécanisme de correction du prix pour que le prix qui devra être payé se situe dans une fenêtre de 90 % et 100 % de la valeur de la carcasse reconstituée, publiée par le USDA. Ci-dessous, trois exemples d'application du mécanisme de correction pour une valeur identique de la valeur de la carcasse, soit 100 \$ US/100 lb, avant la conversion en dollars canadiens.

- Le prix établi initialement est de 92,50 \$ US/100 lb, soit l'équivalent de 92,5 % de la valeur de la carcasse.  
**Le mécanisme de correction n'intervient pas.**
- Le prix établi initialement est de 85 \$ US/100 lb, soit l'équivalent de 85 % de la valeur de la carcasse.  
**Le mécanisme de correction intervient et rehausse le prix à 90 \$ US/100 lb.**
- Le prix établi initialement est de 105 \$ US/100 lb, soit l'équivalent de 105 % de la valeur de la carcasse.  
**Le mécanisme de correction intervient et ramène le prix à 100 \$ US/100 lb.**

### Prime de 2 \$

Au prix de vente ainsi défini, s'ajoute une prime de 2 \$/100 kg pour les porcs répondant aux caractéristiques particulières de qualité définies dans la Convention, soit des porcs AQC<sup>MD</sup>, mis à jeun, avec tatouage, propres, sans immunocastrateur (Improvest) et, le cas échéant, faisant l'objet d'une déclaration d'antibiotiques. L'interprétation des Éleveurs et des acheteurs diffère cependant quant aux caractéristiques couvertes par cette prime de 2 \$/100 kg.

### Normes de qualité à respecter

Dans sa décision, la Régie estime que l'augmentation du prix des porcs, qu'entraînera l'application de la nouvelle formule de prix et la prime accordée, justifie une plus grande rigueur en matière de qualité. À cet effet, elle a conclu qu'une pénalité pourra être déduite par l'acheteur pour les problématiques d'estomacs pleins (1400 grammes et plus) ainsi que pour les porcs sans tatouage et les porcs malpropres. Les modalités d'application de cette disposition de la convention ont fait l'objet de discussions entre les acheteurs et les Éleveurs depuis le 30 avril dernier sans toutefois qu'un consensus soit dégagé. Cette question sera également traitée lors des audiences de la Régie.



### Continuité des ententes particulières

Dans sa décision, la Régie maintient les dispositions relatives aux changements d'assignations. Elle prévoit également des règles quant au statut des ententes particulières conclues dans le cadre de la convention en vigueur jusqu'au 6 février 2019 et des ententes qui pourront être conclues dans le cadre de la nouvelle Convention. L'interprétation des Éleveurs et des acheteurs diffère sur ces règles.

### Généralités

- Intégration du Système de gestion des prévisions et des livraisons d'Olymel pour l'écoulement des porcs.
- Nouveau mécanisme de compensation des porcs en attente (semaines courtes).
- Grille de classement Qualité Québec + 4,5 kg avec 6 classes de rendement au lieu de 8.
- Utilisation de camions conçus spécifiquement pour le transport des porcs et pouvant contenir au minimum 90 porcs. Un délai de 24 mois est prévu pour s'y conformer.
- Ajouts au mandat du comité de travail sur la Convention (études de classement des porcs et du rendement carcasse, mise à jour du protocole sur le tatouage et élaboration et mise en œuvre d'un protocole sur la mise à jeun notamment). ■



Never  
Stop  
Improving  
*Nos relations.*

Chez PIC, nous savons qu'il existe de nombreuses voies menant à la rentabilité. Mais la meilleure commence par la confiance et une poignée de main. Nous travaillons à l'établissement de bonnes relations en posant des questions, en partageant les connaissances et en écoutant vos commentaires afin de réussir ensemble.

Tel: **1-800-325-3398** Email: **PIC.info@genusplc.com** **www.pic.com**

201728

# Trois fermes porcines récompensées pour leurs pratiques exemplaires

Les Éleveurs de porcs du Québec ont récompensé trois fermes porcines qui se distinguent par leurs efforts en responsabilité sociale. La démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec repose sur cinq axes :

- 1 Gouvernance
- 2 Gestion environnementale
- 3 Mieux-être des travailleurs et les relations avec la communauté
- 4 Performance économique
- 5 Bien-être animal, la santé animale et la salubrité

### LUC VEILLEUX, FERME PORCINE LV



La Ferme porcine LV, située à Sainte-Marie, en Beauce, a été sacrée grande gagnante, remportant ainsi une bourse de 2500 \$. Le confort des porcs et la gestion environnementale sont au cœur des décisions et des pratiques de l'entreprise. Après avoir modernisé ses bâtiments, il y a trois ans, pour mettre ses truies gestantes en groupe, Luc Veilleux fera l'expérience cette année d'un nouveau logiciel qui lui permet de gérer ses champs à partir de photos satellite notamment. Dominic Veilleux, Louise Lacasse et Luc Veilleux reçoivent le premier prix de M. Yvan Fréchette, président du concours Responsables par nature.

### GENEVIÈVE OUELLET, FERME GENÔME



La productrice s'est distinguée par son souci envers l'environnement, la gestion de son eau et par l'amélioration et le contrôle de sa qualité pour améliorer la santé de ses animaux. Ces initiatives ont aussi contribué à réduire le recours aux antibiotiques. Geneviève Ouellet, Jérôme Dubé et Yvan Fréchette.

LAURÉATS  
3<sup>e</sup> ÉDITION

## BENOIT RICHARD, FERME BENOIT RICHARD



La ferme Benoit Richard a retenu l'attention du jury grâce notamment à ses pratiques rigoureuses en matière de gouvernance et à son suivi serré pour obtenir de bonnes performances économiques. Sa relève a insufflé une nouvelle vision d'entrepreneuriat et de gestion agricole où rien n'est laissé au hasard : tout est planifié, évalué, calculé et enregistré. Kévin Richard, Johanne Moreau, Benoit Richard et Yvan Fréchette.



Des capsules vidéo ont été réalisées sur les trois entreprises. On peut les visionner en se rendant sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec à l'adresse suivante : [www.leseleveursdeporcsduquebec.com/actualite](http://www.leseleveursdeporcsduquebec.com/actualite). Les trois entreprises feront également l'objet d'un reportage dans le magazine *Porc Québec*. On présente d'ailleurs, dans ce numéro, la grande lauréate, Ferme porcine LV. ■



Epoxy Pro Inc.

### SHERBROOKE

3275 rue King Est.  
Sherbrooke (Québec)  
J1E 3Y7  
Tél : 819 821-3737  
[www.epoxypro.ca](http://www.epoxypro.ca)  
Sans frais : 1 855 397-3737

### DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph  
Drummondville (Québec)  
J2A 1Y6  
Tél : 819 479-3737  
[www.epoxypro.ca](http://www.epoxypro.ca)

## Réparation de fosses à purin et fumier partout au Québec!

30 ans d'expérience

**Estimation gratuite! Réservez tôt !**

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196065

## ÉVÉNEMENT

Oriane Wion, agente aux communications et aux événements | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière  
oriane.wion@aqinac.com

# Le Porc Show : l'événement incontournable!

La renommée du Porc Show n'est plus à faire! Au cours des cinq premières éditions, ce sont près de 5 000 personnes qui ont participé à cet événement d'envergure. Grâce à la fidèle collaboration des comités organisateurs, la filière porcine profitera d'une programmation hors pair, les 10 et 11 décembre prochain, au Centre des congrès de Québec. Intrigués? Voici ce que vous réserve l'édition 2019.



### LE MARDI 10 DÉCEMBRE

Selon les très bons commentaires reçus l'année dernière, l'organisation réitère l'idée d'ouverture des portes de la zone des kiosques à 15 h, et ce, jusqu'à 19 h 30. Ainsi, les participants et les exposants auront tout le temps disponible pour réseauter.

Une autre initiative prise lors de la 5<sup>e</sup> édition, qui revient cette année : le panel d'experts! Vous n'êtes pas sans savoir que l'un des sujets de l'heure est l'inquiétude de l'industrie face à la peste porcine africaine. Le secteur se tracasse des conséquences que cette maladie pourrait engendrer dans toute la filière. Cet enjeu sera le sujet des experts réunis sur la scène cette journée-là.

Par la suite, et pour une 6<sup>e</sup> année consécutive, les participants seront invités à se rendre à l'un des restaurants sélectionnés pour la semaine thématique « Le porc du Québec dans la Vieille Capitale ».

Ne manquez surtout pas la soirée d'ouverture!

### LE MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Fier de sa constance, l'événement offrira l'opportunité d'assister à 10 présentations bilingues, portant sur des sujets d'actualité et s'adressant à tous les maillons de la filière. À titre d'exemple, on entendra parler d'économie de marché, d'utilisation judicieuse des antibiotiques, d'évolution de la génétique et de marketing gagnant. Et comme le Porc Show représente une filière en constante innovation, l'événement présentera un nouvel atelier de conférences : Innovation et technologie!

À la suite du cocktail réseautage, les congressistes seront conviés à une soirée où ils pourront réseauter dans une ambiance festive et déguster des produits du terroir : vins, bières, spiritueux et bouchées seront servis.

Le Porc Show, c'est tout cela et plus encore! Il faut noter ces dates dès maintenant; il ne faut assurément pas manquer cet événement incontournable, permettant de rencontrer l'ensemble du secteur en un rendez-vous unique.

Pour plus de détails, visitez le [www.leporcshow.com](http://www.leporcshow.com). ■

**Échanges, discussions et dégustations  
sont de la partie aux festivités du Porc Show.**

### GRANDE LAURÉATE DU CONCOURS RESPONSABLES PAR NATURE 2019

# Bien-être animal et gestion environnementale vont de pair à la Ferme porcine LV

Truies gestantes logées en groupe depuis trois ans, analyse des sols par GPS pour mieux cibler les interventions dans les champs et gestion environnementale appliquée, sont quelques-unes des bonnes pratiques mises de l'avant à la Ferme porcine LV pour élever les porcs, tout en garantissant leur bien-être et en protégeant les ressources. Faits saillants des initiatives de la Ferme porcine LV qui lui ont permis d'être sacrée grande lauréate du concours Responsables par nature 2019 des Éleveurs de porcs du Québec.

« Chaque fois que je pose le pied à la ferme, je me demande : qu'est-ce que je peux faire pour améliorer la qualité du travail et le confort des animaux? J'ai comme leitmotiv que, chaque jour, je peux mettre de l'avant une initiative en ce sens », confesse Luc Veilleux, copropriétaire de la Ferme porcine LV. Ses efforts ont déjà été récompensés, dans les premières années, alors qu'il a remporté le prix de la ferme porcine de l'année, en 1989, dans le cadre du concours de l'Expo Congrès du porc, visant à souligner l'excellence des producteurs s'étant particulièrement illustrés par leurs performances en gestion.

La Ferme porcine LV est située à Sainte-Marie en Beauce. Elle compte 700 truies en inventaire, pour environ 610 truies productives. En 2018, à la suite d'une crise du SRRP, elle a élevé 14 500 porcelets et 3 000 porcs. Pour 2019, la maternité devrait sevrer 16 500 porcelets. On y cultive du soya, du blé, de l'orge et du seigle sur 375 acres, dont 75 loués.

Luc Veilleux s'est lancé dans la production porcine en 1982 en achetant une porcherie de 400 truies, sans sol. Il a relancé l'entreprise en partenariat avec sa conjointe, Louise Lacasse, avec laquelle il a élevé trois enfants : Dominic, 38 ans, Émilie, 37 ans, et Francis, 33 ans. Dominic est devenu actionnaire en 2004, tandis que Francis s'est joint à l'entreprise familiale en 2007. Émilie a pour sa part choisi la restauration en achetant le restaurant L'Infusion à Sainte-Marie.



Marie-Catherine Lefebvre et Dominic Veilleux, accompagnés de leurs enfants Sofyanne et Jayce. Louise lacasse et Luc Veilleux; ainsi que Francis Veilleux et Julie Boutin, avec leur fils, Jolan.



### Maternité deviendra grande...

Au départ, Ferme porcine LV ne comptait qu'une maternité. Des travaux, au fil des ans, ont permis de restaurer complètement l'intérieur de la maternité, d'ajouter des cages de mise bas avec planchers lattés, de refaire à neuf la gestation et la pouponnière, de construire une cochetterie et d'installer une génératrice stationnaire. Luc Veilleux a par la suite acheté plusieurs terres, dont deux avec un engraissement. Il a de plus acquis une pouponnière, à 25 km de la maternité, d'où il a déplacé les porcelets vers leur nouvelle résidence de Saint-Sylvestre.

« Il s'agissait de terres qui servaient de pâturage pour la majorité. J'ai dû toutes les aménager et les remettre propres à la culture de céréales. Je les ai toutes remises à l'ordre, à mon goût, comme j'ai fait avec mes animaux. J'adore ça. J'aime quand les choses sont droites et à l'ordre. C'est pour cela que je fais ça », témoigne l'éleveur, qui a augmenté son cheptel de truies à 600 truies productives en 2007.

### Truies en groupe

Après quelques années à exploiter son entreprise de cette façon, c'est en 2014 que l'idée de donner davantage d'espace à ses truies gestantes, en les mettant en groupe, a germé. Ses travaux, entrepris en octobre 2015, ont été complétés en janvier 2016. Ils ont consisté à enlever toutes les cages de gestation pour aménager des parcs. « Nos

bandes sont d'environ 120 truies. Nous avons alors aménagé des parcs de 60 truies que nous avons équipés de systèmes d'alimentation informatisés, Gestal, pour les truies libres en gestation. Je voulais un système automatisé, capable de nourrir individuellement les truies, selon leur état de chair », explique M. Veilleux.

Si aujourd'hui il a retrouvé d'aussi bons résultats qu'avant l'aménagement des parcs, il se rappelle que les débuts d'acclimatation de ses truies en groupe ont été laborieux. Il a dû faire face à beaucoup de pertes parce que, explique-t-il, il n'a pas suffisamment préparé son troupeau à une telle expérience. « Il aurait fallu que je fasse du ménage. J'aurais dû réformer davantage de truies âgées. Peu habituées à être en groupe, les truies se battaient et, inévitablement, se blessaient. Beaucoup de truies sont tombées au combat, tandis que d'autres, environ 10 %, n'ont pas amené leur portée à terme », indique Luc Veilleux.

Maintenant, il introduit les cochettes, trois mois avant la saillie. Après l'acclimatation, il les place dans un parc pour les entraîner à se nourrir d'elles-mêmes dans les stations d'alimentation. « Dès l'entrée, on procède à la détection des chaleurs. On stimule les truies pour qu'elles manifestent deux chaleurs avant leur insémination. Pour l'insémination, on les garde dans les stalles, après quoi on les déplace vers les parcs avec les truies de deuxième portée », explique-t-il.

### Détection des chaleurs par ordinateur

Pour la détection des chaleurs, Luc Veilleux ne jure maintenant que par le PigWatch, un système intelligent de détection, capable d'étudier le comportement des truies pour signaler le bon moment de procéder à leur insémination. « Le système, avec l'aide de caméras, observe le comportement des truies en tout temps, cela n'empêche pas qu'on les stimule par la présentation du verrat. C'est l'un des plus beaux appareils que j'ai acquis, fait-il valoir. Il nous indique le moment idéal de l'insémination. Dans mes six dernières bandes, j'ai un taux de fertilité d'un peu plus de 95 % . »



Le système de détection des chaleurs se sert de caméras qui observent le comportement des truies pour identifier le bon moment d'insémination.

Le système lui fait épargner beaucoup de temps. Il lui fait aussi réaliser des économies grâce à la réduction de la charge de travail consacrée à l'insémination et par la diminution du nombre de doses utilisées. « On utilise maintenant 1,4 à 1,5 dose par insémination, comparativement à 2,5 auparavant. On n'insémine plus à l'aveugle, car le système détermine le moment exact de l'ovulation. Cela fait 35 ans que j'attendais un tel système », lance-t-il.

Les truies sont introduites dans les parcs cinq jours après la saillie. Il fait le pari que rendues à 21 jours de gestation, les truies gestantes le resteront jusqu'à la fin. Jusqu'à maintenant, cette initiative lui donne raison.

Des points d'eau sont disponibles à raison d'un pour 10 truies. En guise d'enrichissement, des chaînes sont suspendues au plafond pour amuser les truies.

Il a aussi aménagé des parcs pour isoler les animaux blessés ou affaiblis par la maladie. Pendant les températures chaudes de l'été, les truies supportent mieux la chaleur. « Ayant davantage d'espace, elles peuvent choisir leurs places dans le parc. »

Il compile religieusement toutes les données de façon à assurer un suivi en continu de son coût de production. Il collabore d'ailleurs avec les Éleveurs de porcs, depuis le début, à l'enquête menée pour établir un coût de production pour les entreprises porcines. Connaissant bien ses postes de dépenses, il peut alors réagir plus rapidement afin d'apporter des ajustements et prendre de bonnes décisions. Autre aspect très avantageux de connaître son coût de production : il pratique l'autogestion des risques de marché en planifiant son prix de vente des porcs sur les marchés à terme.

Des points d'eau sont disponibles à raison d'un pour 10 truies. En guise d'enrichissement, des chaînes sont suspendues au plafond pour amuser les truies.

### Nouvelle technologie pour la culture des sols

Rigoureux dans la gestion de son troupeau, Luc Veilleux l'est tout autant dans la gestion de ses cultures et de ses sols. Dès l'achat des premières terres, à partir de 2000, qu'il a commencé à cultiver en 2004, il s'est évertué à les remettre en culture, elles, qui avaient été aménagées en pâturage. Les terres ont toutes été drainées et nivelées. Des fossés ont été empierrés pour prévenir l'érosion. Dans la même veine, des bandes riveraines ont été aménagées pour protéger les cours d'eau et conserver le sol arable. Il a aussi procédé à l'identification de ses puits avec des panneaux appropriés.

Il pratique le semis direct et le travail minimum du sol, notamment en passant une déchaumeuse peu profonde. Depuis l'automne 2018, il sème des engrais verts à grande échelle pour ne pas laisser le sol à nu. Cela évite l'érosion, favorise un certain contrôle des mauvaises herbes et améliore grandement la qualité du sol.

### Dépistage des mauvaises herbes

Il assure la rotation des cultures, depuis le tout début, avec au moins trois types différents. Il a aussi recours à des services-conseils pour faciliter sa prise de décision, entre autres choses, pour l'utilisation judicieuse des herbicides et des fongicides. Il procède d'ailleurs au dépistage des mauvaises herbes et des insectes nuisibles, en suivant notamment les avertissements phytosanitaires du MAPAQ. Les conseils l'aident aussi pour l'application de l'azote en temps opportun et pour l'épandage des lisiers qu'il fait caractériser. Les différents lisiers, selon leur composition, sont appliqués selon la culture, soit les plus riches avec les cultures les plus exigeantes du point de vue nutritif.

Pour favoriser les bonnes relations avec la communauté, par ailleurs, il procède à l'incorporation des lisiers moins de 24 h après l'épandage après avoir pris soin de tenir compte des conditions atmosphériques. Il évite de plus les moments où le voisinage réalise des activités extérieures, voisins qu'ils avisent, par surcroît, la plupart du temps.



Les bandes riveraines ont été aménagées pour protéger le sol arable et les cours d'eau.

## Cartographie de ses champs

Cette année, Ferme porcine LV expérimente une nouvelle pratique. Elle implante un logiciel de suivi des champs, utilisant notamment des images satellite. « Cela va nous permettre d'avoir des photos aériennes, pour chaque jour sans nuage, afin de suivre l'évolution de nos cultures. Par les stations de météo, nous connaissons les précipitations tombées dans chacun des champs. Dorénavant, la gestion des sols sera réalisée par GPS. Les épandages de chaux, par exemple, seront plus précis et plus adéquats. Le logiciel va nous permettre de gérer nos champs comme on gère nos cheptels de truies. On pourra y incorporer les bons apports en quantité, en qualité et en lieu précis », fait valoir Luc Veilleux.



**Toujours  
apprendre**



Luc Veilleux testera une nouvelle application qui, à partir d'images satellite, comptera sur des photos aériennes pour suivre l'évolution des cultures.

Luc Veilleux a toujours été avant-gardiste. Il souligne, en ce sens, que les formations, les journées conférences et les activités de réseautage, comme le Porc Show, sont des occasions de parfaire ses techniques et de revoir ses pratiques. Il a notamment suivi des formations sur la gestion environnementale, les truies en groupe, l'euthanasie et les animaux fragilisés ainsi que sur la gestion des risques. « Tu peux toujours faire mieux. Il y a toujours quelque chose à aller chercher, à apprendre », a conclu Luc Veilleux, fidèle à sa marotte. ■

**LA NOUVELLE  
APPROCHE EN  
NUTRITION!**

*evo* Opti

Permet le **MÉLANGE D'ALIMENTS**  
selon les besoins de chacun des parcs.

Système d'alimentation autonome pour  
les porcs en pouponnière, en engraissement  
et en acclimatation des cochettes.

**PRÉCISION, PAIX D'ESPRIT,  
ÉCONOMIES DE MOULÉE  
ET DE MAIN-D'OEUVRE**

**JYGA**  
Technologies

[www.jygatech.com/evo](http://www.jygatech.com/evo)  
418-836-7853

L'ORIGINAL  
**25**  
ANS  
DEPUIS 1994 **gestal**



202613

# « Faites attention à vous autres! »

À l'occasion de son passage au congrès de l'UPA, en décembre dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a évoqué le décès tragique d'un éleveur qu'il connaissait bien et les risques auxquels sont parfois exposés les agriculteurs. Il a lancé le message suivant aux productrices et producteurs présents dans la salle : « Faites attention à vous autres! »

On fait parfois une manœuvre machinalement, sans trop être conscient des risques encourus. C'est seulement lors d'accidents qu'on remet certaines de nos pratiques en question. Or, au fil du temps, et il faut le dire, souvent contraint par le temps disponible, on en vient à oublier un peu le passé et à retomber dans nos vieilles habitudes en se convainquant que ça devrait aller. Malheureusement, à l'occasion, la manœuvre que nous avons faite à plus d'une reprise dans le passé s'avérera fatale.

Il faut être sensible et éveillé aux risques de blessures auxquels nous et nos travailleurs sommes exposés. Nous devons prendre les moyens qui s'imposent pour minimiser ces risques. Nous devons d'abord le faire pour nos employés et pour nous et non parce que des règles dictées par l'État nous y obligent. Nous devons faire en sorte de ne pas mettre à risque notre santé et celle de nos employés. C'est notre responsabilité à tous.

Par ailleurs, dans un contexte où le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre sont des enjeux de taille, la sécurité au travail peut faire la différence pour une entreprise. Le fait de garantir un environnement de travail sécuritaire permettra de réduire les conséquences d'employés absents au travail en raison d'une blessure ou travaillant avec des capacités réduites.

**Nous devons faire en sorte de ne pas mettre à risque notre santé et celle de nos employés. C'est notre responsabilité à tous.**

Dans cette perspective, à la fin de 2018, un comité a été mis en place pour conseiller les Éleveurs quant aux actions qui devraient être menées afin d'améliorer les pratiques en matière de santé et sécurité à la ferme. Les membres du comité se sont réunis pour une première fois en décembre 2018. Ils travaillent présentement à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques. Ce numéro de Porc Québec traite spécifiquement des interventions en espace clos.

Bonne lecture et, surtout, faites attention à vous autres! ■



David Duval  
Président  
Les Éleveurs de porcs du Québec

# Une mobilisation concertée

La variété des tâches dans les fermes porcines accentue les risques que les personnes qui doivent les exécuter subissent des lésions. Celles-ci affectent, à des degrés variables, leur capacité à accomplir leur travail. Dans certains cas, les manœuvres effectuées peuvent aller jusqu'à entraîner le décès des personnes impliquées.



Si, sur le plan humain les conséquences peuvent parfois être tragiques, l'attention portée pour assurer un environnement de travail sain s'avère également profitable pour l'entreprise sur le plan économique. Dans cette perspective, à la fin 2018, un comité a été mis en place pour conseiller les Éleveurs quant aux actions à prendre pour améliorer les pratiques en matière de santé et sécurité du travail à la ferme. Afin de s'assurer de disposer de l'expertise nécessaire, les Éleveurs sont appuyés par un conseiller expert en prévention de la CNESST ainsi que par la coordonnatrice du service de santé et sécurité au travail pour l'UPA.

Les membres du comité se sont donné pour objectif d'élaborer un guide des bonnes pratiques à mettre en place. Les risques en matière de santé et sécurité au travail seront notamment abordés sous les angles suivants :

- Le travail en espace clos
- La manipulation et le soin des animaux
- Le lavage des bâtiments
- La protection de l'ouïe
- Les produits et les gaz dangereux
- La manutention des charges

## Faire connaître les bonnes pratiques

Les membres du comité n'ont pas la prétention de déterminer la vérité absolue quant aux bonnes pratiques à mettre en place. Au fil des années, des entreprises ont élaboré des façons de faire et adopté des procédures efficaces qui permettent de sécuriser l'environnement de travail. L'un des objectifs ciblés par les membres du comité est de s'appuyer sur le savoir-faire de ces entreprises pour le développement du guide et de favoriser, notamment par l'entremise du magazine Porc Québec, l'échange d'information quant aux mesures à mettre en place.



Nous vous invitons à faire connaître vos initiatives, vos conseils ainsi que vos bons coups en matière de santé et sécurité afin de prévenir tout accident sur les fermes. Il suffit d'écrire à **mar-chambault@leseleveursdeporcs.quebec**.

## La préfosse : un piège mortel à éviter

Beaucoup d'éleveurs de porcs sont déjà entrés dans une préfosse pour procéder à une réparation. Malgré les événements tragiques survenus au fil des années, certains continuent encore à le faire sans prendre les mesures de protection qui s'imposent. En juillet 2017, François Granger, conseiller expert en prévention pour la CNESST, signait un article dans la revue Porc Québec. Les éleveurs sont invités à relire cet article en se rendant sur le site Web des Éleveurs à **www.leseleveursdeporcs-duquebec.com/mediatheque/publications**. On profite de l'occasion pour rappeler, ci-dessous, quelques messages de M. Granger.

## Messages du conseiller expert en prévention\*

- Les concentrations de gaz de lisier dans les préfosses sont influencées par divers facteurs, tels l'activité microbienne, la quantité, l'âge et le brassage du lisier ainsi que la ventilation.
- Ces gaz sont invisibles, et l'odeur ne permet pas de savoir si des concentrations dangereuses sont présentes.
- Une partie des gaz est emmagasinée dans les lisiers. Ces gaz emmagasinés, notamment l'hydrogène sulfuré et le gaz carbonique, sont libérés brusquement lorsque le lisier est brassé. C'est ce qui est appelé le dégazage.
- Le dégazage est provoqué par l'agitation volontaire ou involontaire du lisier qui se produit par exemple lors du pompage, lors du retour de lisier dans le conduit d'évacuation à l'arrêt de la pompe ou à la suite d'un déblocage, lors de la vidange des dalots sous les aires d'élevage ou lorsqu'on marche dans le lisier au fond de la préfosse.
- Lors du dégazage dans une préfosse, des concentrations dangereuses, voire mortelles, peuvent être atteintes en quelques secondes.
- **La meilleure façon de ne pas être victime des gaz de lisier, c'est d'éviter d'entrer dans une préfosse ou toute autre espace où ces gaz peuvent être présents.**

\*Source : François Granger, conseiller expert en prévention à la CNESST, Porc Québec, juillet 2017, pp.32-35.

### Revoir les installations : la meilleure approche en matière de prévention

Si l'installation et l'équipement en place ne permettent pas de réparer les bris sans être obligé d'entrée dans la préfosse, il est fortement recommandé de se donner un plan d'action pour corriger la situation. Les investissements à venir dans les bâtisses peuvent s'avérer une occasion d'apporter des correctifs en ce sens.

Parlez-en à votre ingénieur conseil et à des confrères. Comparez les caractéristiques des différentes pompes disponibles sur le marché (durée de vie, poids, etc.) afin de vous guider dans le choix de l'appareil qui convient le mieux à la réalité de votre entreprise.

### Si l'entrée dans la préfosse ne peut être évitée

Toute entrée à l'intérieur d'une préfosse comporte des risques qui ne peuvent être parfaitement contrôlés qu'en appliquant intégralement la procédure cadre publiées dans les pages suivantes. Cette procédure peut également être téléchargée en vous rendant à [www.accesporcqc.ca/publications/bien-être-des-éleveurs/Santé-et-sécurité](http://www.accesporcqc.ca/publications/bien-être-des-éleveurs/Santé-et-sécurité).

Compte tenu des risques inhérents à une telle intervention, il est important de s'assurer que les personnes impliquées disposent de la formation, de l'entraînement et des équipements nécessaires. Il est aussi important de préciser que cette procédure doit être adaptée à la réalité de chaque entreprise et de chaque préfosse. **Cela étant dit, et au risque de se répéter, la meilleure mesure de contrôle est de ne pas être obligé d'entrer dans la préfosse pour réparer un bris.**

### Des règles pour réduire les risques

- Faire une gestion proactive de la préfosse permettra de disposer d'un meilleur délai de réaction en cas de bris et évitera d'être en situation d'urgence.
- Identifier la présence de risques. L'installation d'une affiche sur la porte d'entrée du local et à proximité de la préfosse est une bonne pratique peu coûteuse.
- S'assurer d'une bonne ventilation du local de préfosse en prenant soin d'évacuer l'air vicié à l'écart des entrées d'air du bâtiment.
- S'assurer que du lisier ne pourra arriver dans la préfosse, tout au long de la période d'entrée dans la préfosse.
- Vider et rincer la préfosse. Confier le mandat à une entreprise spécialisée permettra d'assurer une vidange complète. L'achat d'un boyau permettant de garder le camion pompe à bonne distance est une bonne pratique sur le plan de la biosécurité.
- Ventiler l'intérieur de la préfosse afin d'évacuer les gaz qui peuvent s'y trouver.
- Faire les vérifications et les tests requis pour s'assurer que la concentration des gaz à l'intérieur ne dépasse pas les seuils requis. ■



# Procédure générique cadre pour une intervention à l'intérieur d'une préfosse à lisier

## MISE EN CONTEXTE

Les meilleures pratiques de prévention et de gestion incluent des préfosses conçues de manière que toute intervention puisse se faire de l'extérieur, sans avoir à y entrer.

S'il est indispensable d'entrer dans une préfosse, la procédure suivante est recommandée pour prévenir un décès. Non exhaustive, elle doit être adaptée à chaque entreprise et à chaque préfosse en particulier. Bien que la procédure ait été produite à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, les Éleveurs de porcs du Québec, l'UPA et la CNESST n'assument aucune responsabilité quant aux conséquences de toute décision prise conformément à l'information contenue dans le présent document, ou de toute erreur ou omission.



## 1. PLANIFIER L'INTERVENTION

### 1.1. En vous assurant de disposer de ressources humaines formées à cette fin

- 1.1.1. La procédure nécessite deux personnes pendant toute la période d'entrée en espace clos, l'une entrant, l'autre agissant à titre de surveillant. Une troisième personne, à proximité, doit être disponible pour intervenir rapidement en cas d'urgence.
- 1.1.2. La personne agissant à titre de surveillant est un secouriste certifié.
- 1.1.3. La personne qui rentre et celle qui surveille

ont été formées préalablement sur la procédure d'entrée, les équipements à utiliser et la procédure de sauvetage.

### 1.2. En prenant soin de disposer des informations et de l'équipement nécessaires

- 1.2.1. Connaître les dimensions de la préfosse (hauteur x largeur x longueur), son volume ainsi que les dimensions de la voie d'accès et s'assurer que les équipements sont compatibles avec ces dimensions. Par exemple, de façon à assurer une ventilation efficace de toute la préfosse.

**1.2.2.** Les équipements obligatoires minimale-ment requis sont :

- a) Détecteur de gaz ( $H_2S$ ,  $CO_2$ , LIE et  $O_2$ ), pompe et sonde.
- b) Ventilateur pour espaces clos et de capacité suffisante.
- c) Un second ventilateur pour évacuer efficacement les gaz hors du local de la préfosse.
- d) Trépied ou autre méthode d'ancrage, telle une potence, enrouleur-dérouleur et harnais.
- e) Appareil de protection respiratoire autonome ou à adduction d'air s'il reste du lisier ou si du lisier peut arriver dans la préfosse durant l'entrée.
- f) Échelle conforme avec échelons antidérapants.
  - Prévoir une façon de fixer l'échelle et s'assurer qu'elle ne nuira pas à l'utilisation des autres équipements. **Il est interdit d'installer une échelle de façon permanente dans une préfosse.**

g) Moyen de communication (ex. : téléphone, cellulaire).

h) Registre d'entrée en espace clos, copie de la procédure d'entrée et de la procédure d'urgence.

**1.2.3.** Les équipements électriques et électroniques sont antidéflagrants.

**1.2.4.** L'entrant et le surveillant s'assurent que tous les équipements requis sont disponibles, en bon état, fonctionnels et fiables.

### 1.3. En avisant votre entourage et les services d'urgence

**1.3.1.** Aviser l'entourage sur les lieux de travail qu'une entrée en préfosse doit être effectuée.

**1.3.2.** Informer les services d'urgence en leur indiquant le lieu de travail et en leur fournissant l'adresse de localisation exacte.



## 2. AVANT D'ENTRER

### 2.1. Ventiler le local, contrôler le lisier et préparer la préfosse

- a) S'assurer que le système de ventilation du local de préfosse est en fonction.
  - Si la présence de gaz dans le local est suspectée, prendre une mesure des gaz avant d'y entrer.
  - Si la ventilation est insuffisante, installer un ventilateur en prenant soin d'évacuer l'air vicié à l'écart des entrées d'air du bâtiment.
- b) Vidanger les dalots ou s'assurer que tous les da-

lots arrivant à la préfosse sont vides ou faire en sorte que du lisier ne puisse pas arriver dans la préfosse.

c) Couper le circuit de la pompe de la préfosse et cadenasser.

d) Vider la préfosse à l'aide de la pompe ou d'un camion pompe.

e) Rincer la préfosse et les conduits de pompage et de transfert avec de l'eau.

f) S'assurer que l'accès est suffisamment dégagé, et qu'il n'y aura pas d'obstacle pour :

- Ventiler en continu sans que le conduit de ventilation n'obstrue l'accès.
- Intervenir d'urgence avec le port d'un appareil de protection respiratoire autonome et une civière.
- Permettre une utilisation sécuritaire du trépied, de l'enrouleur-dérouleur et du harnais.
- Tenir compte qu'il peut être requis de retirer la pompe de la préfosse.

## 2.2. Ventilation de la préfosse avant l'entrée (note : ventiler d'abord, mesurer les gaz ensuite)

- a) S'assurer de pouvoir évacuer l'air vicié de la préfosse à l'extérieur du bâtiment et à l'écart des entrées d'air.
- b) Effectuer 10 changements d'air dans la préfosse à l'aide du ventilateur pour espace clos afin de réaliser l'assainissement initial.
- c) Arrêter la ventilation dans la préfosse.
- d) Mesurer les concentrations de gaz (voir 2.3).
- e) Si aucun gaz n'est détecté, redémarrer la ventilation et s'assurer que la préfosse sera ventilée en continu lors de l'intervention (voir 3.1, b).
- f) Mesurer les concentrations de gaz en continu (voir 2.3, c et 3.1, e).

## 2.3. Mesurer les concentrations de gaz

- a) Faire les vérifications et les tests requis sur le détecteur.
- b) Avec la sonde, effectuer la mesure des gaz en respectant le délai de lecture requis pour chacun des niveaux ci-dessous et noter les résultats :
  - au niveau du sol, près de l'entrée de la préfosse;
  - dans le quart supérieur;
  - au milieu;
  - dans le quart inférieur.

- c) Les valeurs mesurées doivent être inférieures aux valeurs fixées pour les alarmes :
  - H<sub>2</sub>S (sulfure d'hydrogène) < 10 ppm;
  - CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) < 5 000 ppm;
  - Gaz inflammables : limite inférieure d'exploisibilité (LIE) < 10 %;
  - O<sub>2</sub> (oxygène) : une concentration inférieure à 20,4 % indique une présence anormale de gaz ou de vapeur.
- d) Si présence de gaz, répéter les étapes 2.2 et 2.3.

## 2.4. Présence de lisier

S'il n'est pas possible de contrôler le lisier (il reste du lisier ou du lisier peut arriver dans la préfosse durant l'entrée), en plus de la ventilation et de la mesure des gaz (2.2 et 2.3), l'entrant devra porter un appareil de protection respiratoire autonome ou à adduction d'air.

Interdiction formelle d'entrer si la concentration en gaz inflammables est supérieure à 10 % de la LIE même avec un appareil de protection respiratoire.



### 3. L'ENTRÉE DANS LA PRÉFOSSE

#### 3.1. Le surveillant

- a) Doit demeurer à l'extérieur de la préfosse en tout temps.
- b) S'assure du fonctionnement en continu de la ventilation par soufflage, dirigée vers la zone où l'entrant travaille.
  - Si la ventilation s'arrête, il ordonne à l'entrant de sortir et l'aide en actionnant le treuil.
- c) Mesure en continu les gaz en s'assurant que la sonde est près de la zone de travail :
  - Si une alarme se déclenche, il ordonne à l'entrant de sortir et l'aide en actionnant le treuil.
- d) S'informe régulièrement auprès de l'entrant pour vérifier que tout va bien.
- e) Vérifie qu'aucun obstacle ne nuit à la ligne de vie de l'entrant.
- f) Applique les mesures prévues en cas d'urgence :
  - actionne le treuil pour évacuer l'entrant et l'amener à l'air frais;
  - requiert l'aide d'un assistant s'il est nécessaire de ramener une victime inconsciente sur le plancher à côté de l'ouverture;
  - compose le 911;
  - effectue les manœuvres de réanimation en attendant les secours.

#### 3.2. L'entrant

- a) Porte un APR autonome ou à adduction d'air si le lisier n'est pas contrôlé (voir 1.2.2 et 2.4).
- b) Revêt le harnais et procède aux ajustements.
- c) S'attache à l'enrouleur-dérouleur et demeure attaché en tout temps.

d) Obéit aux ordres du surveillant.

e) Sort rapidement si :

- une alarme se déclenche;
- il a un malaise;
- une situation l'inquiète.

f) Exécute le travail efficacement puis ressort.

#### 3.3. L'assistant surveillant

N'entre jamais dans la préfosse. Demeure disponible, à proximité, pour être en mesure de porter assistance au surveillant dès que celui-ci le demande.



### 4. LE REGISTRE D'ENTRÉE

Le registre est obligatoire pour consigner les informations relatives à l'entrée en espace clos. Les éléments suivants doivent être inscrits au terme de chaque entrée :

- la date et l'heure de l'entrée;
- le nom des personnes impliquées;
- la température extérieure ainsi que la température intérieure du bâtiment;
- les résultats des différentes prises de mesures effectuées jusqu'à ce que l'entrée puisse être faite;
- l'heure du déclenchement d'une alarme le cas échéant. ■

Julie Moreau-Richard, agroéconomiste [jmoreaurichard@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:jmoreaurichard@leseleveursdeporcs.quebec)

*Porc Québec publie un deuxième portrait d'un couple d'éleveurs à forfait qui court des risques calculés pour atteindre ses objectifs. Madame Maryse Lemay et monsieur Alex Laplante sont propriétaires de la Ferme A.M. Laplante, située à Saint-Nazaire-d'Acton en Montérégie.*

# Ferme A.M. Laplante : une entreprise qui a su se développer

Passionné par l'élevage porcin, ce couple a développé son entreprise en gardant bien en tête les objectifs d'avoir une qualité de vie, de transférer un actif en bonne posture financière à leurs enfants, Mathis et Marilou âgés de 15 et 13 ans, et d'être en mesure de s'offrir une retraite intéressante. Qu'est-ce qui les caractérise?



Alex Laplante et Maryse Lemay, propriétaires de la Ferme A.M. Laplante, en compagnie de leurs deux enfants, Marilou et Mathis.

Alex Laplante et Maryse Lemay sont propriétaires de la ferme A.M. Laplante, comptant 10 200 places en pouponnière, exploitées pour le compte d'Isoporc, et 1 500 places d'engraissement, louées à un autre éleveur. La Ferme A.M. Laplante est également copropriétaire de la ferme Tingwick, totalisant 3 800 places d'engraissement et 12 000 places en poupon-

nière, exploitées pour le compte de trois intégrateurs, soit Regroupement porcin des Deux Rives (RP2R), Aliments Breton et Isoporc.

Alex Laplante, diplômé de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe, et ses parents ont été copropriétaires d'une entreprise indé-

pendante de type naisseur-finisser de 300 truies avec moulange à la ferme à Sainte-Hélène-de-Bagot qu'ils ont vendue en 2004. Malgré les années difficiles dans le secteur porcin, passionné par l'élevage et de nature entrepreneur, Alex souhaitait démarrer une nouvelle entreprise. Il a attendu la levée complète du moratoire pour investir dans la

construction de deux pouponnières de 1 000 places chacune, le 1<sup>er</sup> janvier 2006. « Nous avons construit les bâtiments, loin de la route, derrière une lisière d'arbres, de manière à favoriser une meilleure acceptabilité sociale de notre projet », souligne l'éleveur.

Ces pouponnières ont été exploitées à forfait pour le compte d'Aliments Breton jusqu'en 2018. Les performances d'élevage figuraient parmi les meilleures, mais compte tenu de la volonté d'Aliments Breton de développer la production biologique se prêtant moins à la concentration d'élevages de la région, et du désir des propriétaires d'augmenter la taille du site, ces derniers ont choisi de faire affaire avec Isoporc. L'été dernier, avec l'appui du Plan de soutien aux investissements en agriculture du MAPAQ, Alex et Maryse ont rénové et agrandi l'un des deux bâtiments jusqu'à 2 400 places pour que le site soit conforme aux normes du bien-être animal.

### Du veau de lait au porc

Maryse Lemay a grandi pour sa part sur une ferme laitière à Saint-Jude et a travaillé dans le secteur du veau de lait pendant 20 ans. Lorsqu'elle s'est mariée avec Alex, pour éviter le voyage et parce que le prêt accordé pour la construction des pouponnières était conditionnel à ce qu'ils continuent la production de veaux de lait pendant 5 ans, Maryse a loué une

ferme de 200 veaux de lait à Saint-Nazaire-d'Acton, en 2006, qu'elle a ensuite achetée. Cette ferme était exploitée à forfait pour le compte de Délimax. En 2012, ce site a été transformé en pouponnière de 1 650 places exploitées à forfait pour le compte d'Aliments Breton.

### Transformation de bâtiments

Le couple a ensuite acheté le site voisin de veaux de lait qui a également été transformé en pouponnière de 2 800 places. Au printemps et à l'automne 2017, ils ont rénové les bâtiments des deux sites pour qu'ils respectent les exigences du bien-être animal et les ont agrandis jusqu'à 3 400 places chacun. Ces deux sites furent alors exploités pour le compte d'Isoporc. « La production porcine permet des horaires de travail mieux adaptés à la vie de famille. Les trains pour le veau de lait doivent être réalisés à heures fixes, très tôt le matin et vers l'heure du souper », souligne Maryse.

Au printemps 2018, ils ont acheté un engraissement de 1 500 places à Saint-Nazaire-d'Acton. Pour le moment, le couple a choisi de louer le bâtiment à un autre éleveur. « C'est un investissement stratégique, car c'est toujours mieux d'avoir la pouponnière et l'engraissement. Les engraissements sont recherchés. C'est également une décision prise dans la perspective du transfert éventuel de l'entreprise à nos enfants », explique Alex.

**METTEZ DU POIDS DANS VOS PORTÉES!**

**NUTRI-SOW** Le système d'alimentation à truie de l'avenir.

- » Interaction directe avec le module ou par l'intermédiaire du système nuagique FarmQuest
- » Tête multidirectionnelle permettant de diriger l'interface du module dans la bonne direction avec alerte lumineuse visible à 180 degrés
- » Toute l'historique et données des truies par l'infonuagique FarmQuest

Avoir le **CONTRÔLE, 24/7** **GENIUS** **MONITROL** 450-641-4810  
www.farmquest.com

NUTRI-SOW/GENIUS\_1/2 Page\_FR\_ (16/05/2019) UNE MONITROL

Tout description ou caractéristique peut changer sans préavis.

202876

Retrouvez-nous sur

## La Ferme Tingwick

Ferme A.M. Laplante est également actionnaire, en parts égales, avec Martin Beauregard et Viviane Labranche, de la Ferme Tingwick, totalisant 3 800 places d'engraissement, 12 000 places en pouponnière et 170 hectares de terre cultivable. Cette entreprise s'est bâtie graduellement à partir de 2011. Il s'agit de quatre sites achetés et d'un site loué, localisés dans quatre municipalités aux limites des régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie. Ces sites sont exploités à forfait pour le compte de RP2R, d'Aliments Breton et d'Isoporc. Les terres sont louées à d'autres producteurs.

Le couple a donc petit à petit, en l'espace de 12 ans, augmenté la taille de leur entreprise. Au total, il possède aujourd'hui, dont une partie en copropriété, 22 200 places en pouponnière et 5 300 places d'engraissement, localisées sur huit sites ainsi que 255 hectares de terre cultivable. À l'exception des cinq sites de la Ferme Tingwick qui sont gérés par deux employés et de l'engraissement à Saint-Nazaire-d'Acton qui est loué, les trois autres sites localisés à Saint-Nazaire-d'Acton, totalisant 10 200 places en pouponnière, sont entièrement exploités par Alex et Maryse. Uniquement le lavage des bâtiments, la vaccination des porcelets et la comptabilité sont réalisés à l'externe. Les terres sont louées à d'autres producteurs qui gèrent l'ensemble du lisier.

### Développement de l'entreprise A.M. Laplante au fil des années

	Année
Site 1 de pouponnière : construction de deux bâtiments de 1 000 places chacun	2006
Site 2 de pouponnière : transformation d'un site de veaux de lait en pouponnière de 1 650 places	2012
Site 3 de pouponnière : transformation d'un site de veaux de lait en pouponnière de 2 800 places	2015
Site 2 de pouponnière : rénovation et agrandissement jusqu'à 3 400 places	2017
Site 3 de pouponnière : rénovation et agrandissement jusqu'à 3 400 places	2017
Achat d'un site d'engraissement de 1 500 places qui est loué à un autre éleveur	2018
Site 1 de pouponnière : rénovation et agrandissement jusqu'à 3 400 places	2018



Le premier site de pouponnière a été construit loin de la route, derrière un boisé.

Ils souhaitent arriver à développer leur entreprise pour qu'elle ait une taille suffisante afin d'en tirer un bon revenu. Il était également important pour eux de bâtir une entreprise qui pourrait être transférée à leurs enfants.

## Stratégie d'entreprise

Alex Laplante et Maryse Lemay ont choisi d'élever des porcs à forfait, car ce modèle leur permet d'atteindre leurs objectifs. Ils souhaitent arriver à développer leur entreprise pour qu'elle ait une taille suffisante afin d'en tirer un bon revenu et avoir du temps pour réaliser des loisirs en famille. Il était également important de bâtir une entreprise qui pourrait être transférée à leurs enfants. Aujourd'hui, ils ont l'impression d'être parvenus à leurs buts. « En ayant une entreprise de plus grande taille et plus moderne, nous obtenons de meilleures performances et dégageons des revenus qui permettent de confier certaines tâches à l'externe et ainsi libérer un peu de temps, fait valoir Alex. Il n'y a pas un modèle meilleur qu'un autre. L'important est de choisir celui qui nous convient le mieux pour être heureux. »

Le couple voit son entreprise comme une vraie ferme familiale, car il a du temps à partager en famille. Les deux partenaires ont bâti leur entreprise en tenant à préserver leur qualité de vie. Le choix de s'associer à un autre couple d'éleveurs pour développer la Ferme Tingwick leur permet de se relayer à l'occasion et ainsi prendre plus facilement des congés.

Alex et Maryse soulignent qu'ils ont réussi à faire croître leur entreprise, car ils aiment réaliser des projets et sont prêts à sortir de leur zone de confort. Dès qu'ils ont une marge de manœuvre par rapport au remboursement de leurs emprunts, ils contractent un nouveau prêt pour investir dans un projet qui offre une bonne rentabilité. Ils sont prêts à courir des risques calculés. L'un des principaux avantages d'élever des porcs à forfait réside dans un meilleur partage des risques financiers. Ce modèle d'affaires offre une plus grande stabilité de la rémunération qui facilite la planification des investissements. « Nous avons confiance en la production porcine et en nos investissements. Nous travaillons fort, nous avons de bons partenariats avec nos gérants de la Ferme Tingwick, Marie-Pierre Gagnon Lalande et Mickael Leroux, et avec les intégrateurs. Donc, nous fonçons! En investissant pour mettre nos bâtiments au goût du jour, nous sommes plus efficaces. Nous ne passons pas notre temps à réparer des choses qui fonctionnent à moitié », font-ils valoir.



Deux anciens sites de veaux de lait ont été transformés en pouponnières, puis agrandis.



## Sources d'information

Alex et Maryse ne lésinent pas sur les investissements qui permettent de mettre les bâtiments en ordre pour que ce soit agréable d'y travailler. Ils discutent régulièrement avec les vendeurs pour connaître les derniers équipements les plus productifs. Ils vont visiter d'autres entreprises lors des portes ouvertes. Ils sont membres de forums sur Facebook où les producteurs discutent entre eux, se donnent des conseils pratico-pratiques (ex. : « Porcelets en surplus Québec » comptant 2 900 membres sur Facebook). Le couple demeure également à l'affût des conseils de leurs intégrateurs. Par ailleurs, Alex Laplante siège au conseil d'administration de La Coop Sainte-Hélène depuis 2002. Cette implication lui permet, entre autres, d'élargir ses horizons en développant et en mettant à profit ses qualités entrepreneuriales dans d'autres secteurs.

## Aménagement et entretien des bâtiments

Par ailleurs, ils s'assurent que tout ce qui doit être fait est fait. « Nous n'allons pas nous faire dire par l'intégrateur de changer un ventilateur ou un thermostat, nous sommes à notre affaire. Nous veillons à ce que tout soit parfait. Nous ne remettons pas au lendemain ce qui doit être ajusté, réparé, lavé, etc. De cette manière, nous contrôlons le mieux possible ce que nous pouvons. Il y a assez d'éléments sur lesquels nous n'avons pas le plein contrôle, comme les maladies présentes dans l'environnement. Il est préférable de prévenir que de guérir », soutient l'éleveur.

Tous les bâtiments ont été construits ou rénovés avec des matériaux durables : plastique, acier inoxydable, béton. Il y a une douche dans chaque bâtiment. Les moteurs des soigneurs sont installés dans les entrées, éloignés le plus possible des sources d'humidité, d'ammoniac et de poussière. Tout est maintenu propre. « En rénovant avec des matériaux plus faciles à nettoyer comme le plastique, cela favorise une haute qualité de lavage, une plus grande biosécurité et de meilleures performances », témoigne M. Laplante.



Alex Laplante s'assure de l'ajustement adéquat de la ventilation du bâtiment.

## Technologie et efficacité

Le couple souligne également l'importance de veiller à ce que tous les équipements fonctionnent adéquatement. La technologie peut faciliter l'obtention de bons résultats, mais l'éleveur doit être en mesure d'effectuer une bonne calibration. « Ici, tout est à la fine pointe de la technologie. Le contrôle des thermostats est automatisé. Des caméras sont installées dans chaque bâtiment. Les soigneurs automatiques sont connectés à nos téléphones intelligents. Nous recevons une alarme lorsqu'il y a un problème. Nous pouvons alors y remédier sans tarder en procédant au réglage à partir de nos téléphones. Comme lorsque j'étais à mon compte, nous investissons tout notre argent pour que l'entreprise soit parfaite, affirme Alex. La technologie nous permet d'être plus efficaces, de libérer du temps. »

## Spécialisation et gestion du lisier

Le couple a choisi d'élever des porcs à forfait et de louer ses terres à d'autres producteurs ce qui lui permet de se consacrer entièrement à l'élevage des animaux. Ils n'ont pas d'approvisionnement d'intrants, d'opérations culturales et d'entretien de machinerie à gérer. « Nous sommes spécialisés dans l'élevage de porcs, ce qui nous permet d'obtenir de meilleures performances », font-ils valoir.

Leur entente de location de terres implique la gestion de l'ensemble des lisiers par les locataires. « Nous ne souhaitons pas investir dans l'achat de terres de manière à posséder la superficie permettant d'épandre tout notre lisier. Les locataires de nos terres gèrent l'épandage qui doit être réalisé sur d'autres terres. C'est une entente gagnant-gagnant. Chacun n'est pas obligé de tout avoir. »

Certaines tâches, comme le lavage des bâtiments et la vaccination des animaux, sont confiées à une équipe de spécialistes. Il en est de même pour la comptabilité. Les propriétaires et leurs gérants peuvent alors se consacrer entièrement à la régie du troupeau. « En nous faisant aider pour certaines tâches, ça nous permet d'avoir moins d'employés à gérer, de limiter les pointes de travail. Nous avons plus de temps pour développer notre entreprise et nous nous assurons que chacune des tâches est parfaitement réalisée. Cela exige toutefois d'être capable de déléguer », souligne l'éleveur.

### Diversification des partenariats

Le choix d'élever des porcs pour différentes compagnies fait partie de la stratégie de gestion des risques de l'entreprise. « En choisissant de faire affaire avec différents réseaux, cela nous permet de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous travaillons toujours aussi fort pour obtenir les meilleures performances. Notre nom est fait auprès de plusieurs intégrateurs. Toutefois, cela exige d'être capable de s'adapter aux particularités de chacun des différents réseaux. Cela nous force à être encore meilleurs. » Le couple diversifie également leurs partenariats financiers, en faisant affaire avec Desjardins, La Financière agricole du Québec et Financement agricole Canada.

### Communication et confiance

Le couple d'éleveurs souligne que la réussite de leur entreprise repose en grande partie sur la confiance et la qualité de la communication qu'ils entretiennent entre eux et avec le personnel des entreprises propriétaires des animaux. « De part et d'autre, il faut se faire confiance. Il ne faut pas se sentir surveillé en permanence. Nous nous aidons mutuellement à être meilleurs. C'est un travail d'équipe. L'objectif est que ce soit rentable, à la fois pour l'éleveur et pour l'intégrateur », affirme Alex.

La communication est un élément également très important avec les gérants de la Ferme Tingwick. « Nous prenons le temps de communiquer suffisamment avec nos gérants pour qu'ils puissent partager la philosophie de l'entreprise. C'est important pour nous qu'ils sentent qu'ils font partie de l'entreprise comme des associés. Nous veillons à ce qu'ils demeurent motivés et leur versons un salaire compétitif. Cela donne de bons résultats, car ils gèrent la ferme comme s'il s'agissait de leur propre entreprise. » Alex ajoute qu'il aime particulièrement que ce soit une autre famille, soit Marie-Pierre Gagnon Lalande, Mickael Leroux et leur fils aîné, Benjamin, qui exploitent les sites de la Ferme Tingwick.

### Statut sanitaire et biosécurité

Pour obtenir de bonnes performances, le couple insiste sur l'importance de la qualité du lavage des bâtiments contribuant à maintenir un haut niveau de biosécurité. Leurs bons résultats découlent également de leur sens aigu d'observation qui favorise une détection précoce des signes de maladie au sein du troupeau. Lorsque ce type de situation survient, ils contactent alors sans délai le technicien d'élevage ou le vétérinaire pour convenir des traitements à administrer. « La qualité du travail d'équipe est essentielle dans ce contexte de partage des risques. Il faut limiter au maximum le temps de réaction », fait valoir Maryse Lemay.

Au chapitre de la quantité et de la qualité de l'eau, Alex Laplante souligne qu'il a fallu creuser un deuxième puits l'été dernier, car ils auraient manqué d'eau. Ils veillent également à ce que la qualité de l'eau soit maximale, puisque la flore intestinale des porcelets est plus fragile. Ils réalisent des analyses d'eau et s'assurent que le pH est maintenu suffisamment bas pour éviter la prolifération des bactéries. L'objectif est de favoriser le développement des anticorps des porcelets et ainsi utiliser le moins de médicaments possible.



L'aménagement des bâtiments favorise le bien-être des porcelets.

### Performances et rémunération

La comparaison des résultats entre les différents sites permet aux deux entrepreneurs d'identifier les éléments des meilleurs sites et de les implanter sur les autres. L'objectif, soulignent-ils, est d'être en constante amélioration. Selon le contrat, la rémunération n'est toutefois pas établie de la même manière. Par exemple, dans le cas de RP2R, regroupant six coopératives, les bonis sont attribués aux performances, et ce, même en pouponnière. Tandis qu'Isoporc offre une rémunération fixe en pouponnière. Bien entendu, le couple obtient tout de même l'information sur les performances générées et sur son classement par rapport aux autres éleveurs.

Les différents réseaux leur soulignent les forces et les éléments à améliorer en fonction des résultats de chaque lot. Ils offrent aussi des formations et tiennent des journées d'information lors desquelles les résultats et astuces des meilleurs éleveurs sont échangés. Les éleveurs peuvent ainsi identifier des éléments à mettre en œuvre pour améliorer leurs performances, par exemple, en matière de biosécurité, de régie d'élevage et de réglage des équipements.

« La rémunération avec bonis est intéressante à condition d'être certain de recevoir des porcelets de souche identique et d'être suffisamment isolé par rapport aux autres élevages pour être en mesure de maintenir un haut statut sanitaire. Autrement, la rémunération fixe permet à l'éleveur d'obtenir une rémunération se rapprochant de la moyenne et de mieux se prémunir par rapport aux facteurs qu'il ne contrôle pas. De plus, une rémunération fixe permet à l'éleveur de recevoir toujours le même montant, même lorsque le bâtiment est vide, bien que cela ne soit évidemment pas l'idéal. C'est plus facile aussi de réaliser un budget avec une rémunération fixe. L'objectif demeure bien entendu d'obtenir les meilleures performances, ce qui permet d'être toujours attrayant pour les différents réseaux », fait valoir Alex Laplante.

L'éleveur ajoute que la rémunération qu'il obtient varie généralement entre 47 \$ et 53 \$ par place-pouponnière par année. À l'entrée, les porcelets ont un poids moyen d'environ 6,5 kg et ils atteignent près de 30 kg à la sortie des pouponnières. Ils élèvent 6,5 lots de porcelets par année, et la superficie par place varie entre 3,25 et 3,5 pi<sup>2</sup>. En moyenne, leurs performances se situent autour de 1,40 de taux de conversion alimentaire, de 500 grammes de gain moyen quotidien (GMQ) et entre 1 et 2 % de taux de mortalité. « Avec ces performances, nous nous classons dans la moyenne supérieure. Plus les sites sont de grandes tailles, plus c'est difficile d'obtenir de bonnes performances, car il n'est pas toujours possible de recevoir une seule source de porcelets. Par ailleurs, le fait d'avoir plusieurs sites offre la possibilité que de moins bons résultats puissent être compensés par de meilleures performances obtenues sur d'autres sites », soutient Alex Laplante. Dans le cas où un site obtient de moins bonnes performances à répétition, le couple va chercher à identifier la cause et travaillera pour y remédier. S'il faut investir pour changer un équipement, ils le feront.

### Rénover à moindre coût

Le couple calcule environ 35 % de dépenses par rapport à la rémunération qu'il obtient. Le reste lui permet de faire les paiements sur ses emprunts et de dégager un certain revenu. « Avec les prix des constructions neuves, soit environ 350 \$ la place en pouponnière ou 550 \$ la place en engraissement, ça n'arrive pas. C'est pour cela que nous avons opté pour l'achat et la rénovation de bâtiments à coût plus abordable. Le coût d'une place en pouponnière rénovée atteint environ 100 à 150 \$ », souligne Alex Laplante. Le couple n'hésite toutefois pas à faire appel à quelques spécialistes, comme pour la pause des ventilateurs. De cette manière, ils investissent moins de leur temps à tout faire eux-mêmes et s'assurent que tout est bien fait. Cela permet également d'accueillir plus rapidement des porcelets dans les bâtiments, et ainsi rentabiliser les investissements.

« La rémunération offerte par les différents contrats n'a pas vraiment augmenté au cours des dernières années. Pour avoir un meilleur revenu, notre stratégie a été d'augmenter notre nombre de places en achetant des sites abordables et en les rénovant plutôt qu'en les construisant à neuf », affirme l'éleveur. Alex prend le temps de se garder informé des équipements usagés à vendre. Il peut s'agir de lattes de plastique pour les pouponnières qui sont en bon état. Une fois lavées et désinfectées, elles sont comme neuves, mais auront coûté entre le tiers et le quart du prix. Le moment venu, ils pourront les utiliser pour rénover à moindres coûts. Ils n'achètent toutefois pas des moteurs usagés qui risqueraient de briser. Il faut que l'investissement soit rentable.



Marilou et Mathis participent aux différentes tâches sur la ferme.

### Avenir de l'entreprise

Alex Laplante et Maryse Lemay sont très satisfaits de leur choix d'élever des porcs à forfait. « Comme pour l'éleveur indépendant, l'éleveur à forfait doit toujours travailler fort pour demeurer performant », soulignent-ils. Pour l'avenir, le couple demeure ouvert à augmenter la taille de l'entreprise. Leurs bâtiments actuels répondent déjà aux normes du bien-être animal. L'expansion de leur entreprise dépendra entre autres du désir éventuel de leurs enfants de s'y impliquer. Dans un tel cas, ils rénovaient l'engraissement à Saint-Nazaire-d'Acton et pourraient éventuellement acheter d'autres engraissements si de bonnes occasions se présentaient. Cela permettrait de solidifier cette facette de leur entreprise complémentaire à celle des pouponnières. Cela étant dit, le couple demeure ouvert à évaluer d'autres projets selon les occasions d'affaires qu'il rencontrera. ■

# Évaluation du gaspillage d'eau et étude du comportement d'abreuvement des truies gestantes en groupe

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs exige que les producteurs logent leurs truies gestantes en groupe avant le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Le choix des équipements d'abreuvement est une problématique récurrente, car souvent, les équipements utilisés ne sont pas optimaux et les truies semblent gaspiller une importante quantité d'eau.

Un projet a été réalisé par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) à la ferme Saniben, une maternité commerciale de 1 200 truies située à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, pour évaluer le gaspillage d'eau associé à différents systèmes d'abreuvement utilisés pour les truies logées en groupe et étudier également leur comportement d'abreuvement dans le but d'optimiser la gestion de l'eau et l'aménagement des parcs.

Cinq systèmes d'abreuvement différents ont été testés :

- Bol à eau conventionnel;
- Bol Suevia;
- Bol urinoir;
- Suce « bite ball »;
- Suce conventionnelle.



Bol à eau conventionnel



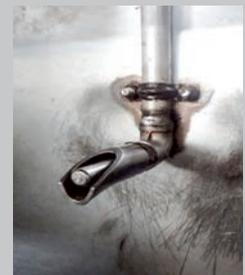
Bol Suevia



Bol urinoir



Suce « bite ball »



Suce conventionnelle

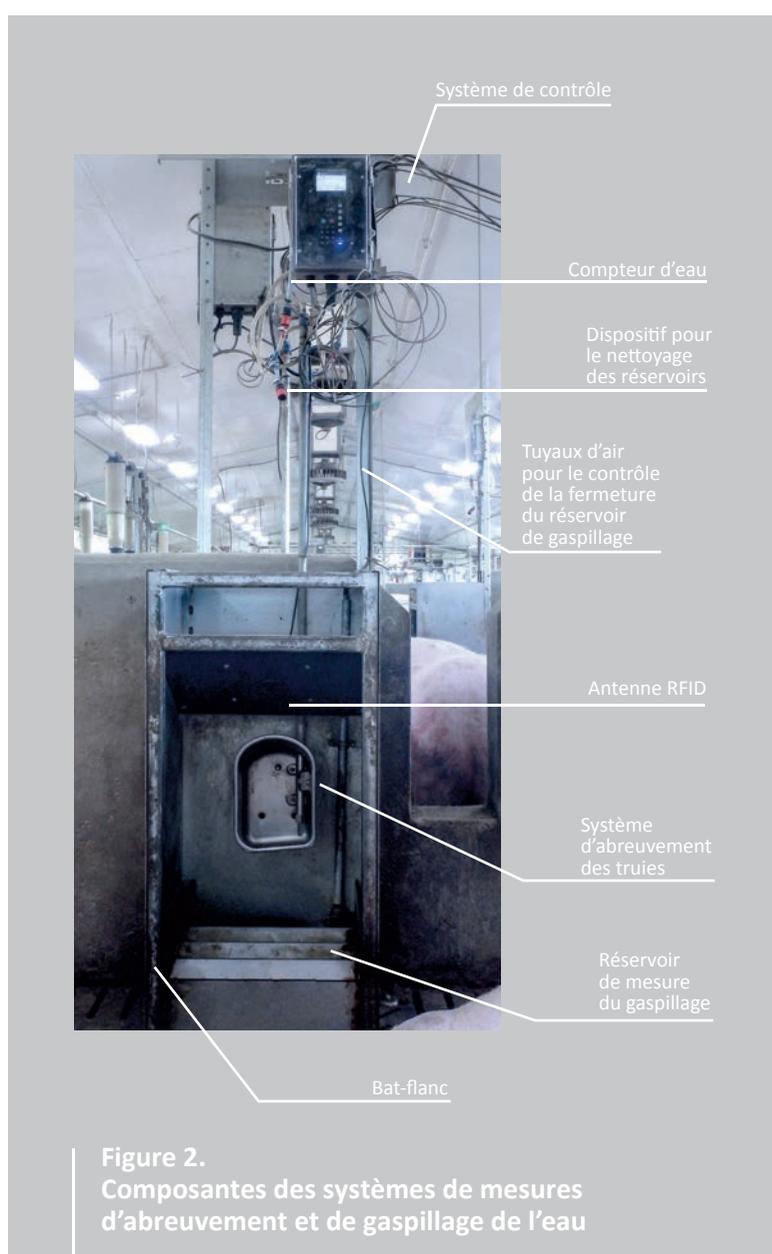
Figure 1.

## Systèmes de mesure de l'abreuvement et du gaspillage de l'eau par les truies

Les systèmes utilisés pour la prise des mesures d'abreuvement et de gaspillage de l'eau par les truies étaient composés de quatre principaux éléments :

- Système d'abreuvement.
- Antenne RFID (identification de la truie).
- Compteur d'eau (mesure du volume d'eau utilisée par la truie).
- Réservoir (récupération et mesure de l'eau gaspillée par la truie).

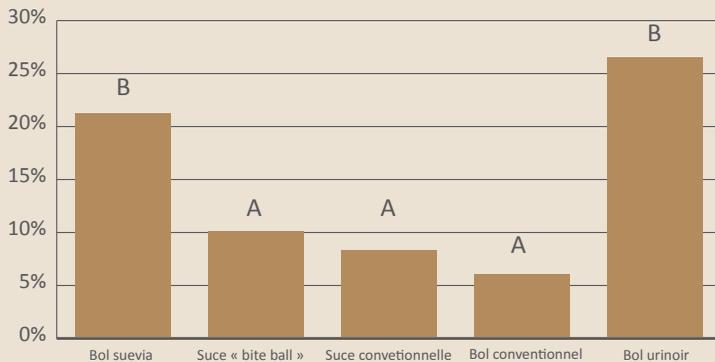
Une structure rigide en acier galvanisé (côtés fermés et espacés de 50 cm) supportait aussi les différents équipements, tout en limitant le champ de lecture du système RFID (**Figure 2**).





### Effet du système d'abreuvement

Dans le contexte de ce projet, et considérant la structure des systèmes de mesures semblables à un bat-flanc (panneau rigide de chaque côté du système d'abreuvement), le gaspillage d'eau observé en comparant les bols à eau conventionnels (6 %), les sucres conventionnelles (8,3 %) et les sucres « bite ball » (10,1 %) n'était pas significativement différent. Toutefois, la mesure de gaspillage d'eau observée pour le bol Suevia (21,3 %) et le bol urinoir (26,5 %) était significativement plus importante, comparée aux autres systèmes. (Figure 3)



**Figure 3.**  
Gaspillage moyen (en % de l'eau utilisée)  
des différents équipements d'abreuvement.

Les lettres différentes indiquent des différences significatives entre les systèmes ( $P < 0.05$ ).

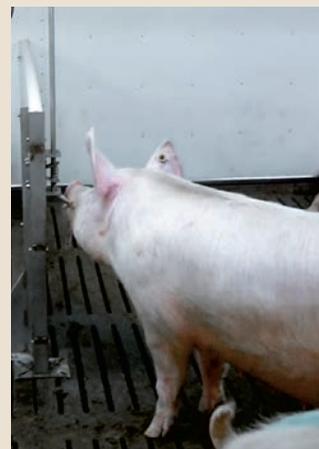
Ces résultats démontrent que les producteurs pourraient vraisemblablement réduire le gaspillage d'eau causé par les truies, et donc la quantité d'eau utilisée en élevage, en utilisant des bols conventionnels pour abreuver les truies gestantes en groupe ou encore des sucres installées dans des bat-flancs. Les résultats obtenus lors de l'utilisation des sucres sont plutôt surprenants, car les observations faites en ferme laissaient présager beaucoup de gaspillage d'eau pour ce système d'abreuvement. Cependant, le dispositif expérimental testé dans ce projet obligeait les truies à se positionner dans le même axe que les équipements d'abreuvement pour être en mesure de boire, soit la position idéale pour limiter le gaspillage. Dans les élevages où les sucres, ou les bols, sont positionnés sur un muret et accessibles par tous les côtés, il est rare de voir des truies parfaitement alignées avec le système d'abreuvement (Figure 4). Elles ont plutôt tendance à se positionner de manière oblique ou même perpendiculaire à la suce, ce qui engendre une grande quantité d'eau gaspillée au moment de l'abreuvement. Ainsi, la structure utilisée dans le cadre de ce projet a certainement influencé les résultats obtenus.

### Figure 4.

Posture d'abreuvement des truies dans le contexte expérimental du projet (a), comparée à celle généralement observée en ferme commerciale (b)



A



B

### Effet du débit d'eau sur le gaspillage

L'impact du débit d'eau sur le gaspillage a aussi été évalué pour chacun des systèmes d'abreuvement. Pour les bols conventionnels, les bols Suevia et les sucres « bite ball », il n'y a pas d'augmentation des pertes d'eau lorsque les débits d'eau sont plus élevés. Cependant, pour les bols urinoirs, une augmentation du débit cause une augmentation du gaspillage. Pour les sucres conventionnelles, il semble y avoir un léger accroissement des pertes d'eau avec l'élévation du débit.

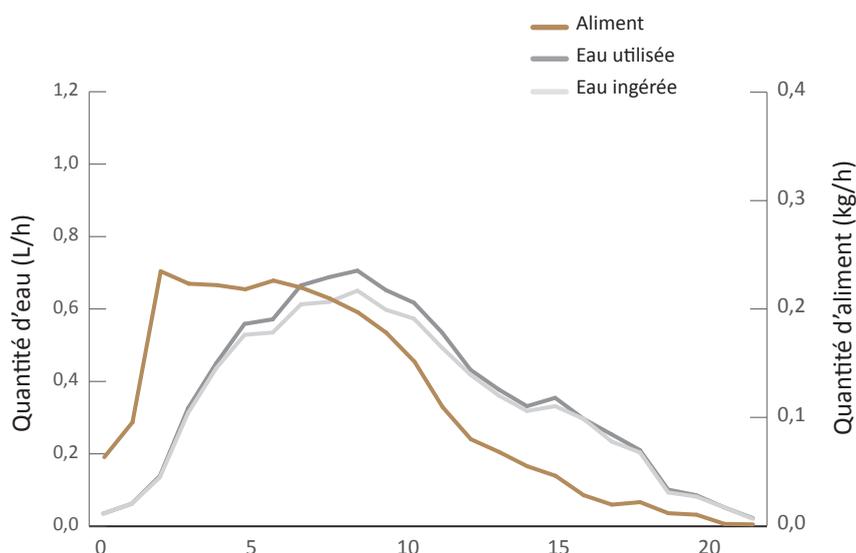
### Profil d'abreuvement et effet de la parité

Les profils d'abreuvement quotidiens des truies sont différents au sein d'un même groupe. Certaines ne boivent que très peu alors que d'autres consomment une grande quantité d'eau. En plus de la variabilité au sein des animaux, la parité a également un impact sur la quantité d'eau utilisée quotidiennement. Les cochettes sont celles qui boivent le moins d'eau, suivies des truies de deuxième parité et des truies multipares. L'âge des truies a aussi une influence sur la durée de la consommation d'eau à l'abreuvoir, les cochettes passant au total moins de temps à boire que les truies de 2<sup>e</sup> parité ou multipares.

### Horaires de consommation des aliments et de l'eau et influence des journées chaudes

Durant ce projet, les truies étaient alimentées avec un DAC autobloquant. Dans tous les parcs, peu importe le système d'abreuvement en place, il y avait un très grand achalandage dans les DAC autobloquants entre 2 h (peu après le début d'un nouveau cycle journalier d'alimentation) et 9 h. Plus du deux tiers de l'aliment était consommé durant cette période. Pour ce qui est de la consommation d'eau, elle était légèrement décalée dans le temps par rapport à l'alimentation. Les résultats du projet confirment que les truies s'alimentent dans un premier temps, et vont s'abreuver par la suite (**Figure 5**).

Le comportement d'abreuvement des truies diffère lors des journées plus chaudes. Durant ces journées, il y a une deuxième période de pointe pour l'abreuvement en fin d'après-midi. Cependant, ce comportement n'est pas observé avec le bol urinoir. Aussi, la quantité d'eau utilisée par truie par heure, entre 5 h et 20 h, est toujours supérieure lors des journées chaudes.



**Figure 5.** Exemple de patron de consommation d'eau et d'aliment pour le bol conventionnel.

### Emplacement du système d'abreuvement

Pour le bol Suevia et la suce conventionnelle, les truies semblent préférer les abreuvoirs situés le plus près des stations d'alimentation. Cependant, ce n'est pas ce qui a été observé pour les bols conventionnels et les bols urinoirs. Le débit semble être, dans certains cas, un facteur affectant le choix d'utilisation du système d'abreuvement. Les truies préfèrent s'abreuver dans les bols ayant les plus grands débits.

### Volume de lisier produit et coûts d'épandage

Dans le cadre du projet, des analyses environnementales et économiques ont été effectuées en ce qui a trait au volume de lisier produit selon le système d'abreuvement utilisé. Le scénario de référence est la gestation en groupe d'un élevage de 1200 truies, situé dans la région de Montmagny, dans lequel des bols conventionnels sont utilisés. Le volume de lisier produit dans le cadre de ce scénario a été comparé à des scénarios de remplacement utilisant soit des bols (urinoir ou Suevia) ou des sucres (« bite ball » ou conventionnelles). Le volume de lisier produit varie considérablement selon les différents systèmes, ce qui influence les coûts d'épandage (3,15 \$/m<sup>3</sup> (CRAAQ, 2018 – AGDEX 740/825)). Par rapport au scénario de référence, les sucres conventionnelles augmentent les coûts d'épandage de l'ordre de 144 \$/année, les sucres « bite ball » de 272 \$/année, les bols Suevia de 1158 \$/année, tandis que les bols urinoirs augmenteraient les coûts d'environ 1653 \$/année.

## Observations générales sur l'abreuvement des truies selon les systèmes

Le tableau ci-dessous résume les principales observations colligées dans le cadre de ce projet, concernant l'utilisation des systèmes d'abreuvement par les truies. Les éléments mentionnés découlent aussi des commentaires reçus de la part des producteurs.

Principales observations concernant l'utilisation des systèmes d'abreuvement évalués.

	Observations
Suces conventionnelles	<p>L'ajustement de la hauteur et du débit sont très importants.</p> <p>Les sucres localisées au bout des divisions d'enclos peuvent parfois occasionner des blessures lors des bagarres et déranger les truies couchées à l'intérieur des couchettes.</p> <p>L'eau de consommation est toujours propre, sans nécessiter d'entretien de la part de l'éleveur.</p> <p>Dans cette étude, les sucres étaient situées entre deux panneaux. Les résultats obtenus ont pu être influencés, car cela obligeait les truies à adopter une position optimale, limitant le gaspillage.</p>
Suces « bite ball »	<p>Toutes les observations des sucres conventionnelles peuvent également s'appliquer aux sucres « bite ball ».</p> <p>Certains producteurs ont rapporté que le mécanisme de la bille se coince et de l'eau s'écoule alors en continu.</p> <p>Certaines cochettes semblent avoir de la difficulté à utiliser les sucres « bite ball ». Il est possible que la hauteur et l'angle n'étaient pas optimaux pour l'abreuvement des cochettes.</p>
Bols Suevia	<p>Les truies semblent avoir de la facilité à s'abreuver avec les bols Suevia.</p> <p>La réserve de petite dimension cause un débordement rapide de l'eau.</p> <p>Le comportement de mordillage du bol peut augmenter le gaspillage.</p> <p>L'ajustement du débit d'eau peut se faire facilement, sans avoir besoin de démonter l'équipement.</p> <p>Cet équipement engendre une quantité d'eau gaspillée très importante.</p>
Bols urinoirs	<p>Le bol urinoir est le système où les truies semblaient avoir le plus de difficulté à s'abreuver.</p> <p>Le comportement de mordillage du bol peut augmenter le gaspillage.</p> <p>Cet équipement engendre une quantité d'eau gaspillée très importante.</p>
Bols conventionnels	<p>Les truies semblaient avoir de la facilité à s'abreuver avec les bols conventionnels.</p> <p>Cet équipement permet aux truies d'exprimer leur comportement d'abreuvement naturel (boire en lapant).</p> <p>Les animaux peuvent boire directement auprès de la tétine dans le bol ou s'abreuver avec l'eau contenue dans la réserve du bol.</p> <p>Il existe peu de moyens de gaspiller l'eau.</p> <p>Un entretien régulier doit être effectué.</p> <p>Un faible débit dans ces bols semble diminuer l'achalandage des truies et diminue également la propreté</p>

## Nouveau système d'auges surélevées

Ce nouveau système est arrivé sur le marché récemment. Les auges surélevées (**Figure 6**) ne devaient pas, à priori, faire partie de l'étude. Puisque sa configuration est complètement différente des autres systèmes (plus d'une truie pouvant boire en même temps dans la même auge), il n'a pas été possible de mesurer le comportement d'abreuvement individuel des truies ainsi que le gaspillage d'eau pour cet équipement.

Les animaux semblaient avoir de la facilité à s'y abreuver, tout comme avec les bols à eau. Dans le cadre du projet, il a été observé qu'une seule auge fut utilisée pendant plusieurs semaines, bien que deux auges surélevées aient été installées aux deux extrémités du parc de 55 truies. Un entretien régulier est requis afin d'éviter les accumulations de résidus et maximiser la propreté de l'eau consommée par les animaux.



Figure 6. Auge surélevée

## Conclusion

Le choix du système d'abreuvement utilisé pour les truies logées en groupe et son installation en ferme peuvent avoir une influence significative sur le gaspillage d'eau par les animaux. Dans le cadre de ce projet, les taux de gaspillage d'eau étaient similaires pour les bols à eau conventionnels (6%), les sucres conventionnelles (8,3 %) et les sucres « bite ball » (10,1 %). Les taux de gaspillage d'eau se sont avérés plus élevés pour les bols Suevia (21,3 %) et les bols urinoirs (26,5 %).

Généralement, l'eau distribuée par les sucres est propre et fraîche sans nécessiter d'entretien de la part de l'éleveur. D'un autre côté, le bol à eau permet aux truies de boire en lapant, ce qui est un comportement d'abreuvement plus naturel. Pour les bols Suevia et les bols urinaires en particulier, un comportement de mordillage a également été observé.

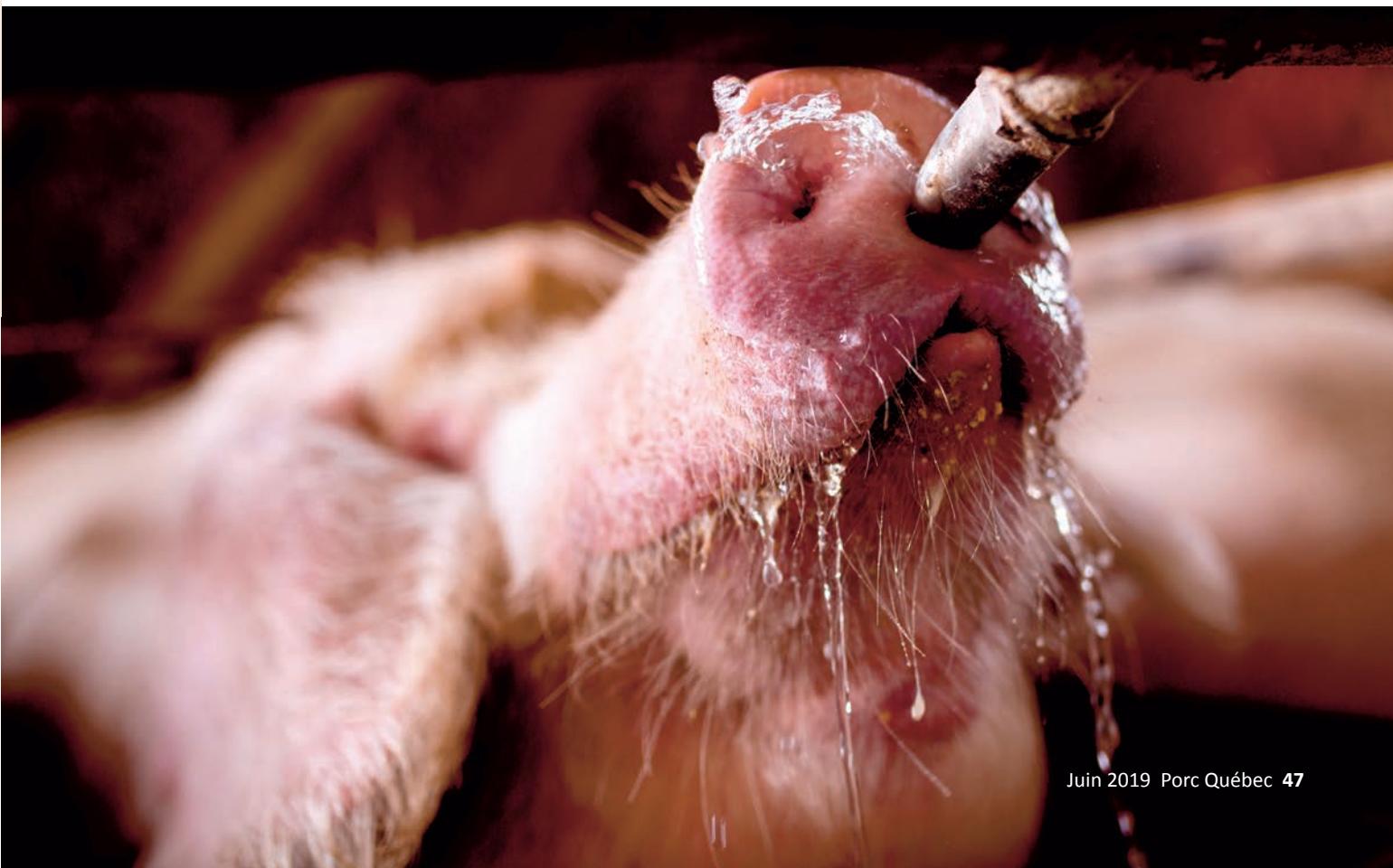
Il est à noter que le dispositif expérimental utilisé au cours de cette étude a pu influencer les résultats. En effet, les équipements étaient situés dans un bat-flanc, obligeant la truie à adopter une position optimale (face à l'abreuvoir) pour limiter le gaspillage d'eau lors de l'abreuvement. Dans un contexte d'élevage où les truies peuvent accéder, par exemple, à une suce sans bat-flanc, une augmentation importante de la quantité d'eau gaspillée est attendue, car les animaux adoptent souvent une position en biais par rapport à la suce, favorisant le gaspillage.

En ce qui a trait aux coûts d'épandage découlant du volume de lisier produit, par rapport au scénario de référence, les sucres conventionnelles augmentent les coûts d'épandage de l'ordre de 144 \$/année, les sucres « bite ball » de 271,53 \$/année, les bols Suevia de 1 157,63 \$/année, tandis que les bols urinoirs augmenteraient les coûts d'environ 1 652,81 \$/année. Ainsi, le choix du système d'abreuvement pour les truies en groupe peut avoir des répercussions importantes.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec **Sébastien Turcotte** : [sturcotte@cdpq.ca](mailto:sturcotte@cdpq.ca) ou 418 650-2440, poste 4354.

## Remerciements

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier accordé en vertu du Programme de développement sectoriel, Volet 3 – Appui à l'innovation en réponse à des enjeux sectoriels prioritaires, dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Nous tenons également à remercier Jyga Technologies et Ferme Saniben pour leur contribution à ce projet. ■

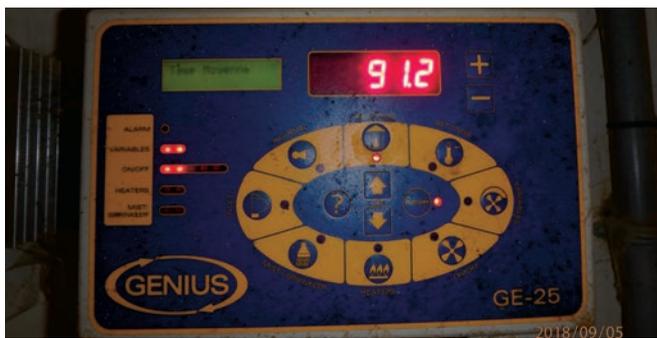


# Canicules : quelques astuces pour y faire face

Les canicules sont particulièrement difficiles à vivre pour les porcs comme en a témoigné celle de l'été dernier. Des périodes chaudes surprennent parfois dès la fin mai. Elles sont toutefois tolérables, car elles ne durent pas très longtemps, et les nuits fraîches permettent aux porcs de reprendre le contrôle de leur température interne. Mais quand la vraie canicule frappe, c'est difficile pour eux. Voici donc quelques informations pour se préparer à affronter une prochaine canicule.



Les performances des porcs sont altérées lorsque la température et l'humidité s'élèvent. D'une manière générale, cela se traduit par une diminution du gain moyen quotidien (GMQ) pour les porcs en engraissement, une diminution de la production laitière pour la truie en mise bas et une diminution du taux de fécondité pour la truie en gestation. En période de canicule, une augmentation de la mortalité peut également être observée, particulièrement chez les truies. La chaleur intense peut donc avoir des conséquences économiques importantes pour les éleveurs porcins. Aux États-Unis, les pertes annuelles pour l'industrie porcine sont chiffrées à plus de 300 millions de dollars.



Température ambiante prise en mise bas lors de la canicule, le 5 septembre 2018.

### Thermorégulation du porc

Les porcs sont beaucoup plus sensibles aux températures chaudes que d'autres animaux d'élevage. La thermorégulation du porc, soit le maintien de la température corporelle dans des limites acceptables et viables, peut se faire par différents processus. En période de chaleur importante, le porc pourra stabiliser sa température de trois façons :

- La respiration, en augmentant sa fréquence respiratoire (il y a des limites sinon l'étape de l'hyperventilation peut entraîner la mort).
- La conduction, en ayant contact avec des surfaces plus froides d'où l'intérêt pour le porc de faire des trous dans la boue ou de se coucher dans des zones humides du parc.
- La convection, par le passage rapide de l'air sur son corps.

Il est bon de rappeler que le porc n'a pas la capacité de perdre de la chaleur par la transpiration. La mise en place de solution de rechange pour climatiser les porcs est essentielle pour répondre à leurs besoins.

## En premier lieu, quand intervenir?

Il est déjà temps de vérifier l'état de chair des truies de votre élevage pour éviter qu'elles soient en surplus de poids au cours de l'été. Si vous avez augmenté la ration de moulée pour l'hiver pour qu'elles maintiennent un bon état de chair, il est temps de vous réajuster. Faites une tournée de votre troupeau et faites votre évaluation.

Lorsque les journées chaudes se pointent, il faut savoir reconnaître les signes avant-coureurs d'un coup de chaleur chez les porcs. Les truies en fin de gestation ou sur le point de mettre bas sont les plus vulnérables. La truie qui a chaud peut chercher à jouer dans son bol d'eau ou sa buvette pour se rafraîchir. Elle peut aussi être tout simplement couchée, mais dans les deux cas, elle respire rapidement et la gueule est ouverte. Si c'est le cas, il est

vraiment temps d'intervenir. Si elle a les yeux rouges, c'est une urgence! De plus, n'oubliez pas que la truie en mise bas qui est couchée sur un plancher de plastique ne peut pas transférer autant de chaleur au plancher que s'il est en métal. En pouponnière et en engraissement, les porcs ont aussi tendance à jouer dans l'eau, se coucher dans les zones mouillées et parfois s'appuyer sur la trémie-abreuvoir et les bols d'eau.



Porcs d'engraissement étendus avec leur tête en contact avec la trémie-abreuvoir pour se rafraîchir.



Porcs d'engraissement bien étendus dans le parc pour perdre le plus de chaleur possible par contact avec le plancher.



Température ambiante dans l'engraissement le 6 août 2018 au même moment que les photos précédentes.

Le **tableau 1** rappelle les principaux signes d'inconfort thermique des porcs dans les bâtiments d'élevage. Afin de soulager les porcs, le **tableau 2** présente quelques suggestions de mesures à mettre en place lors de températures chaudes.

### Tableau 1 : Indicateurs d'inconfort thermique des porcs dans les bâtiments d'élevage

Porcs couchés de manière à maximiser leur contact avec le sol pour se refroidir.

Augmentation du rythme cardiaque et respiration haletante.

Augmentation de la consommation d'eau (des compteurs d'eau peuvent permettre de la mesurer).

Diminution de la prise alimentaire.

Augmentation de la température corporelle.

Bagarres pour avoir accès aux abreuvoirs.

Porcs qui actionnent les abreuvoirs pour générer des éclaboussures.

### Tableau 2 : Suggestions d'actions et de précautions pour minimiser l'inconfort des porcs dans les élevages

Accès à l'eau (idéalement fraîche) : sources supplémentaires.

S'assurer que l'eau est disponible en grande quantité (vérifier fréquemment le débit notamment aux heures de pics de consommation ou lors des lavages).

Ventilation et système de refroidissement à l'eau :

- S'assurer que les entrées d'air ne sont pas obstruées.
- S'assurer que les ventilateurs et les entrées d'air sont fonctionnels.
- Ajuster les équipements de ventilation et de refroidissement pour un usage estival.
- Ajouter des ventilateurs de recirculation d'air, notamment en mise bas et gestation.
- Ajouter un système de refroidissement par l'eau (brumisation, goutte à goutte, etc.).
- Fermer les lampes et/ou planchers chauffants dès que les porcelets sont asséchés.

Minimiser les activités durant la journée :

- Nourrir les porcs tôt et/ou tard en soirée.
- Reporter les soins aux animaux et les déplacements ou le faire tôt le matin ou tard en soirée.

## Équipements d'appoints pour les journées chaudes

Voici la présentation de quelques équipements à utiliser afin de mieux répondre aux besoins de climatisation des animaux en période estivale et lors de canicules.

### 1. Goutte-à-goutte

C'est un système d'irrigation individuelle installé au-dessus de la truie et orienté pour tomber sur le dos entre les deux épaules. Il est ajusté à un thermostat et à une minuterie. Il rafraîchit les truies même dans les périodes très humides. Il a cependant les inconvénients d'augmenter la consommation d'eau, de ne pas tomber nécessairement au bon endroit sur la truie et de mouiller les porcelets sous les mères.



Truie en mise bas qui est arrosée par une petite buse (à l'extrémité de la flèche) installée au-dessus de la cage au niveau des épaules (Photo : Martine Denicourt).

### 2. Brumisateur à haute pression

À la Ferme FM Blanchard inc. (maternité de 700 truies), un système de rafraîchissement de type brumisateur à haute pression est utilisé en gestation et en maternité. C'est un système qui permet de libérer de l'eau fraîche à haute pression afin de créer une fine bruine qui diminuera la température ambiante de la pièce. Avec ce système, on réussit à abaisser facilement la température de 4-6°F lors de journées chaudes. Martin Girard, le gérant de cette maternité, présente toutefois quelques consignes importantes à suivre lors de l'utilisation de cette procédure. Le système est habituellement réglé pour démarrer à 84°F (24°C) dans toutes les sections. Toutefois, il faut apporter certains ajustements selon les conditions météorologiques annoncées pour la journée et l'âge des porcelets sous les mères. À sa ferme, il peut contrôler chaque pièce à l'aide de valves pour bloquer le système. Ainsi, à l'annonce d'un orage en soirée suivi d'une baisse subite de température (ex. : 10°F), il fermera le système une heure avant la baisse prévue de la température pour éviter que les truies et les planchers soient humides. En maternité, les brumisateurs sont installés sous les prises d'air qui sont en travers de la chambre, et nécessitent un peu plus d'ajustement pour éviter de mouiller les porcelets. Martin Girard prend manuellement le contrôle des valves de chaque chambre de mise bas. De cette façon, si les porcelets sous les mères ont moins de 5 jours d'âge, il ajustera la brumisation aux 15 minutes pour baisser la température de 2-3°F seulement.

La disposition des brumisateurs peut varier d'un bâtiment à l'autre, certains sont installés dans la prise d'air de chaque mise bas et créent moins de désagrément.



Vue de côté et de face dans une gestation utilisant un brumisateur (Ferme FM Blanchard inc.).

### 3. Ventilation accessoire d'été ou de recirculation

Plusieurs producteurs, comme la Ferme Vi-Ber inc. et la Ferme Porc-Saint senc., vont ajouter de gros ventilateurs d'été, dits ventilateurs panier ou de recirculation, pour créer une circulation plus rapide de l'air sur les animaux, leur permettant ainsi de perdre de la chaleur par convection. L'air circulant entraîne la chaleur dégagée par l'animal, ce qui l'aide à maintenir sa température corporelle dans des limites normales.

En mise bas, un ventilateur peut être accroché au plafond pour augmenter le débit d'air sur les truies.

En gestation, plusieurs éleveurs vont ajouter de gros ventilateurs. La disposition dépend de la largeur et de la longueur du bâtiment ainsi que de la disponibilité d'espace. Les dimensions de ceux-ci sont importantes si on veut une bonne circulation d'air.



Gros ventilateurs de recirculation d'air dans une gestation en toit cathédrale (Ferme Vi-Ber inc.).



Ventilateur installé près de l'entrée d'air et dirigé vers les truies de la rangée en maternité (Ferme Vi-Ber inc.).



Gros ventilateurs installés dans une gestation de huit rangées de largeur, à différents endroits stratégiques pour permettre une circulation d'air plus rapide (Ferme Porc-Saint SENC.)

### 4. La ventilation tunnel et le système de refroidissement d'air « cooling pad »

Pour les éleveurs qui planifient la construction de nouvelles fermes porcines, il y a différentes possibilités pour l'installation des systèmes de ventilation. La ventilation tunnel et le refroidissement de l'air « cooling pad » sont parmi les systèmes auxquels il faut porter une attention particulière. Leurs mécanismes d'action sont différents. La ventilation tunnel apporte une circulation d'air à grand volume et grande vitesse, permettant de rafraîchir l'animal en dégageant la chaleur qu'il dissipe.

Dans le cas du système de refroidissement d'air, l'effet est plutôt d'abaisser la température de l'air de 10-12°F par contact de l'air, entrant avec des modules de cellules dans lesquelles circulent de l'eau froide. Certaines entreprises ont, quant à elles, installées une combinaison des deux systèmes avec un système de refroidissement d'air et une ventilation de type tunnel de moins grand volume.

**CAMITAL**  
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE  
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES  
DE PREMIÈRE QUALITÉ**



Suivez-nous sur Facebook  
Camital Revêtement  
Métallique

203086

CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville

### Ferme avec système combiné

À la ferme Saint-Dominique de F. Ménard Inc. (maternité de 2 600 truies), la grande section de gestation fonctionne avec un système combiné. Julie Ménard, médecin vétérinaire responsable de cette ferme, est très satisfaite des avantages de ce système combiné. L'été dernier, la température était de 10 à 12°F moindre que la température ambiante extérieure. Le déplacement d'air est important sur toute la longueur du bâtiment. Le fait que les divisions entre les parcs de truies de gestation soient ajourées contribue à la circulation de l'air. Elle note aussi que la décision d'offrir une superficie de 22 pieds carrés par truie en parc de gestation est avantageux en été. Elle permet de donner aux animaux plus d'espace et le choix de l'aire de couchage en période chaude. Fait intéressant à considérer, au cours de l'été dernier, il n'y a que deux truies qui sont mortes de chaleur dans la gestation, et ce fut pendant une période de bris du système. Autres points intéressants, les performances de reproduction sont restées stables, et c'est la ferme Saint-Dominique qui a consommé le moins d'eau au cours de l'été en comparaison avec toutes les fermes du réseau de production. Les truies, en étant confortables, boivent et gaspillent moins d'eau.



Entrée d'air par refroidissement d'air, dit *cooling pad*, associée à une ventilation tunnel modifiée dans une gestation (Ferme Saint-Dominique).

### Régie d'élevage

Dans les fermes de maternité plus standard de l'entreprise, D<sup>re</sup> Ménard recommande de ne pas augmenter la ration alimentaire en fin de gestation pour l'été, de donner de l'eau à base d'électrolytes en maternité et en gestation pour faire boire les truies un peu plus lors des journées chaudes, et de les arroser en soirée vers 20 heures pour les aider à se rafraîchir.

### Plusieurs solutions

Bref, il existe plusieurs solutions pour améliorer la gestion des canicules dans nos fermes. Un des éléments essentiels reste un accès à une eau en quantité suffisante en tout temps. Les solutions de contrôle de l'ambiance pour réduire la sensation thermique des animaux peuvent être simples et peu coûteuses, s'adaptant ainsi à tout type de bâtiment. Les solutions plus efficaces et sophistiquées seront quant à elles plus faciles à implanter lors d'une construction ou d'une rénovation majeure.

Chaque élevage étant particulier, il est conseillé aux éleveurs d'étudier, avec leurs conseillers en bâtiment et leurs équipementiers, les solutions qui leur permettront d'optimiser le confort de leurs animaux dans leur élevage avant l'arrivée des prochaines chaleurs. ■



### REMERCIEMENTS

Merci aux différents producteurs et aux intervenants qui ont collaboré à la rédaction de cet article :

**Martin Girard**, Ferme FM Blanchard inc.

**D<sup>re</sup> Julie Ménard** de F.Ménard inc.

**Ferme Porc-Saint S.E.N.C.**

**Ferme Vi-Ber inc.**

**Ferme Blanchard inc.**

**Donald Caron**, Godro  
équipements d'élevages



# Attention aux températures chaudes et humides

La chaleur et l'humidité seront bientôt de retour. Il ne faut pas oublier que, pour les porcs, la chaleur et l'humidité peuvent être synonymes d'inconfort. Il faut donc redoubler de vigilance et prendre les mesures nécessaires pour contrer la chaleur dans les véhicules. Le transport est réglementé par le *Règlement sur la santé des animaux* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les recommandations ci-dessous proviennent du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Transport* et du *Guide de référence sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport*.

## Voici la grille des mesures de prévention à prendre par temps chaud et humide :

- Manipuler les animaux avec soin, car tout effort devient stressant et augmente les risques de coup de chaleur.
- Reporter le transport des porcs souffrant du syndrome du porc stressé.
- Réduire la densité de chargement selon la Charte de stress (Figure 1 et Tableau 1).
- Fournir une ventilation suffisante en tout temps.
- Observer attentivement les conditions météorologiques et ajuster la ventilation en conséquence.
- Transporter les animaux préférablement la nuit ou en début de matinée.\*
- Éviter les périodes de congestion intense de la circulation.\*
- Ne pas stationner les véhicules chargés d'animaux en plein soleil.
- Réduire au minimum la durée des arrêts pour prévenir l'accumulation de chaleur dans le véhicule.
- Si des gicleurs sont disponibles, les utiliser.

En cas de délai de déchargement à l'abattoir, rester en contact avec le répartiteur de l'abattoir et continuer à rouler pour maintenir la ventilation.

\* Certaines mesures peuvent être difficilement mises en place comme transporter les animaux la nuit ou éviter les périodes de congestion. L'important est que vous preniez des mesures pour respecter les règles en vigueur pour le transport des porcs. ■

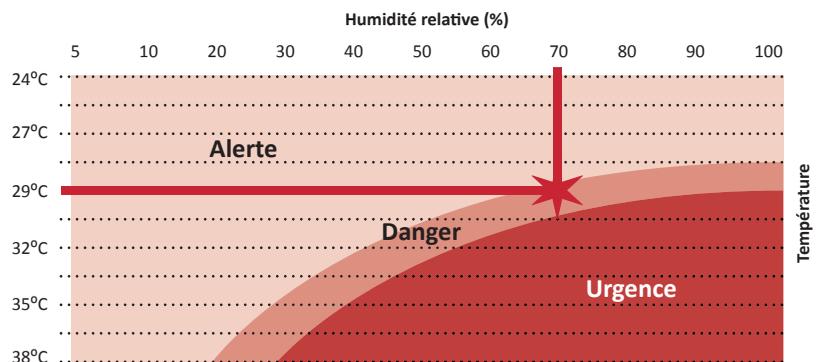


Tableau 1 : Mesures de prévention à prendre en fonction des indices de sécurité liés à la température et à l'humidité

Indices de sécurité	Mesures de prévention
ALERTE	Charger 10 % moins de porcs que la densité recommandée*
DANGER	Charger 25 % moins de porcs que la densité recommandée* et effectuer le transport des animaux pendant la nuit
URGENCE	Reporter le transport à un moment où la température sera plus modérée, si possible

Source : Guide de référence sur la manipulation et le bien-être des porcs durant le transport (2013).

## Comment utiliser la Charte de stress ?

S'il fait 29°C et un taux d'humidité de 70 % à l'extérieur, selon l'intersection entre l'humidité et la température, l'indice de sécurité indique qu'il y a un **DANGER**. Il faudra donc charger 25 % moins de porcs dans les camions. Le transport doit également se faire de nuit lorsque les températures sont moins chaudes.

# La peste porcine africaine dans la mire

La dissémination du virus de la peste porcine africaine (PPA) dans certains pays asiatiques et européens, ces derniers mois, a apporté une nouvelle dimension sur les impacts potentiels de cette maladie pour l'industrie porcine mondiale. Où en est-on avec cette maladie?

La peste porcine africaine a de sévères conséquences sur le plan sanitaire et économique pour les pays affectés. Si un cas de PPA devait être diagnostiqué au Canada, les partenaires commerciaux arrêteraient d'importer du porc canadien pour un temps indéterminé. Pour pallier cette situation et accélérer le retour aux exportations, le gouvernement fédéral est présentement en discussion avec nos principaux partenaires afin de convenir d'ententes sur le zonage qui permettraient de reprendre rapidement les exportations de produits du porc des zones qui seraient exemptes de la maladie.

### Quelques caractéristiques de la PPA

La peste porcine africaine est causée par un virus qui affecte les suidés, c'est-à-dire les porcs domestiques et les sangliers. Ici, le virus de la PPA pourrait se transmettre selon deux modes de transmission :

- Contact direct : contact entre des porcs malades et des porcs en santé.
- Contact indirect : via des vecteurs mécaniques passifs contaminés (ex. : vêtements, équipements de ferme, déchets alimentaires contenant de la viande de porc contaminée lorsqu'ils sont donnés aux porcs pour les nourrir).

La période entre l'infection et l'apparition des signes cliniques de la maladie varie de 4 à 19 jours selon le mode de transmission et la virulence de la souche (très virulente ou faiblement virulente). Le virus de la PPA peut affecter tous les groupes d'âge chez les porcs. Les signes cliniques pouvant être observés :

- Fièvre
- Perte d'appétit
- Difficulté à respirer
- Vomissements
- Diarrhée parfois sanguinolente
- Avortements
- Faiblesse / abattement
- Saignements sous-cutanés : rougeurs de la peau aux extrémités (oreilles, queue, pattes, bas de la poitrine et au ventre)
- Mortalité entre 30 à 100 %

### Distribution géographique historique de la maladie

La peste porcine africaine a été décrite pour la première fois en 1909 au Kenya et circule dans divers pays depuis plusieurs années. Elle avait déjà été introduite en Europe dans les années 1980, d'où elle a été éradiquée au milieu des années 1990. La maladie est endémique en Sardaigne – île près de l'Italie, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. En Amérique, la PPA a été éradiquée des Caraïbes et du Brésil à la suite d'épidémies de 1977 à 1980.

La réémergence en Europe de la PPA a eu lieu en Géorgie en 2007, probablement par le biais d'importation de viande de porc contaminée d'Afrique. La maladie a rapidement migré des porcs commerciaux aux sangliers qui l'ont propagée aux pays avoisinants. Le tableau 1 ci-dessous indique les pays ayant déclaré des cas actifs de PPA au cours des cinq dernières années chez des porcs domestiques ou sauvages.

---

**La peste porcine africaine ne se transmet pas aux humains et ne présente donc aucun risque pour la santé publique. Ce n'est pas non plus un problème de salubrité alimentaire.**

---

**Tableau 1.** Pays ayant déclaré des cas actifs de peste porcine africaine chez des porcs domestiques ou sauvages au cours des cinq dernières années

Continents	Pays
Afrique	Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe
Asie	Cambodge, Chine, Mongolie, Vietnam
Europe	Belgique, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Ukraine

<http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/peste-porcine-africaine/ingredients-vegetaux-destines-aux-aliments-du-beta/fra/1553706365334/1553706365585#app3> (Dernière mise à jour : 2019-05-16)

En 2019, c'est la situation en Chine qui est la principale source de préoccupations au niveau mondial. Depuis l'introduction de la maladie au pays en août 2018, celle-ci s'est rapidement propagée à l'ensemble du cheptel. Certains spécialistes prédisent une diminution de production de 25 à 35 % sur une production annuelle de 688 millions de porcs. Une telle situation aurait des impacts importants sur le commerce mondial du porc. Par ailleurs, le fait que la Chine exporte de nombreux produits et que de plus en plus de ses citoyens voyagent à travers le monde, cela représente une source d'inquiétude sur les risques accrues de dissémination de la maladie à d'autres pays.

## Risques d'introduction de la PPA au Canada

### Importation illégale de produits du porc contaminés

L'importation illégale de produits du porc contaminés pouvant se retrouver dans l'alimentation des porcs (basse-cour ou autre) figure au haut de la liste des facteurs de risque de propagation internationale de la PPA. Plusieurs pays ont rapporté avoir saisi, à des aéroports et des ports, des produits du porc contaminés (c.-à-d. saucisses pré-cuites, saucissons, etc.) de visiteurs en provenance de pays avec des cas de PPA. Ce virus peut survivre plusieurs mois dans des produits de porcs transformés. Pour l'inactiver, la viande non transformée doit être chauffée à une température d'au moins 70°C durant 30 minutes.

### Ingrédients en alimentation porcine

L'importation d'ingrédients d'origine animale de pays ayant la PPA pourrait être une source de contamination, mais les importations de tels produits sont réglementées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Le 29 mars 2019, l'ACIA a émis une nouvelle politique sur les « Exigences en matière d'importation d'ingrédients végétaux destinés au bétail » pour les produits végétaux jugés plus à risque comme les grains et les ingrédients protéiques.

### Personnes et objets contaminés

Étant donné que le virus peut survivre longtemps à l'extérieur de l'hôte, le risque d'introduire la maladie au pays par transmission indirecte d'objets contaminés est possible. Parmi ces objets, il y a les vêtements et les chaussures portés lors de visites de ferme à l'extérieur du pays par des visiteurs étrangers ou des résidents canadiens de retour au pays. À cet égard, des mesures de biosécurité rigoureuses à la ferme sont de mise.

Tout autre objet ou équipement importé d'un pays où la PPA est présente peut aussi représenter un risque d'introduction de la maladie par contamination croisée, surtout s'ils sont introduits dans les bâtiments sans une désinfection préalable.



## Résumé des actions prises pour prévenir l'entrée de la PPA au Canada

### Agence des services frontaliers du Canada

- Sensibilisation et resserrement des contrôles aux frontières : priorités aux voyageurs asiatiques.

### Agence canadienne d'inspection des aliments

- Finalisation d'un plan d'intervention pour la PPA.
- Plan de communication publique (médias publics et sociaux, aéroports, compagnies aériennes, etc.).
- Capacité de tests de PPA instaurée dans 7 laboratoires provinciaux.
- Ententes de zonage avec les principaux partenaires commerciaux.
- Forum international sur la PPA (30 avril et 1er mai 2019).

### Conseil canadien du porc

- Matériel d'information et de sensibilisation disponible sur leur site Internet.
- Collaboration avec toutes les instances gouvernementales sur les enjeux : chiens dépisteurs, mesures de contrôle, zonage, forum international, etc.

## Résumé des actions prises au Québec - Équipe québécoise de santé porcine (EQSP)

- Mise à jour et amélioration du plan de mesures d'urgence (collaboration avec ACIA-Québec et MAPAQ).
- Mise à jour d'une fiche d'information sur les maladies animales exotiques.
- État de la situation sur les porcs et sangliers en liberté au Québec.
- Activités de communication et de sensibilisation.
- Mobilisation des partenaires de la filière porcine québécoise.

### Maladie à déclaration obligatoire

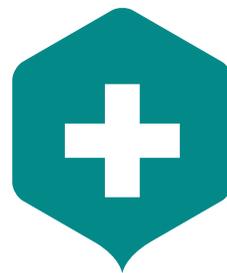
La PPA est une maladie à déclaration obligatoire auprès de l'ACIA. Tous cas, et suspicion de cas, impliquant cette maladie au pays seraient sous la responsabilité de l'ACIA. De plus, cette maladie est également réglementée au Québec et les cas et suspicions devraient aussi être signalés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

### Quoi faire?

Si vous observez des signes cliniques pouvant faire penser à la PPA, il est urgent de consulter votre vétérinaire pour une évaluation diagnostique. Si après l'évaluation diagnostique le vétérinaire suspecte la présence d'une maladie exotique, il faut aviser immédiatement le bureau de district local de l'ACIA le plus près du site de production et la centrale de signalement du MAPAQ (1 844-ANIMAUX). Une telle situation devrait aussi être déclarée à l'EQSP par l'entremise de la ligne d'urgence des Éleveurs de porcs du Québec au 1 866 218-3042.

Les mesures de biosécurité suivantes doivent être mises en place jusqu'à la visite du vétérinaire de l'ACIA :

- Bloquer toutes les voies d'accès au site de production.
- Communiquer avec les fournisseurs de produits et de services de l'entreprise pour annuler les visites prévues.
- Ne pas laisser sortir d'animaux morts ou vivants (déplacement vers un autre site ou départ à l'abattoir), de déchets, de véhicules ou d'équipements du site de production.
- Demander à toute personne se trouvant sur le site de rester sur place jusqu'à l'arrivée de l'équipe de l'ACIA, qui viendra effectuer les nécropsies et prélèvements nécessaires pour établir un diagnostic. ■



Partout au Québec

**EXCAVATION J.D. SYLVAIN inc.**

Se spécialise depuis plus de 20 ans dans la rénovation de bâtiments agricoles.

Spécialisé dans le cassage, le sortage de béton et du matériel excavé, le nivellement au laser ainsi que la pose de lattes de béton.

Excavation, démolition, fosse septique, terrassement, drains de fondation.

**Nos équipes ont des solutions adaptées à vos besoins.**

[www.excavationjds.com](http://www.excavationjds.com)

617, rue des Érables, Saint-Elzéar, Beauce  
**T. 418 387-3586 C. 418 386-7042**  
R.B.Q. : 8229-5635-17  
**1 866 887-3586**

202788

**FH** **L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)**

**Achats de truies et mâles de réforme**

**Antonio Filice et Mario Côté** 428, rue Hébert  
Propriétaires Ste-Hélène de Bagot  
Clé Johnson, (Qc)  
JOH 1M0

**450 791-2630**

171164

# Les visites zoosanitaires sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques sont disponibles

À travers cette campagne intitulée « *Utilisation judicieuse des antibiotiques dans les élevages porcins* », le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) propose, à tous les éleveurs admissibles, de faire un portrait de santé de leur élevage, un bilan de l'utilisation des antibiotiques de même qu'une évaluation des pratiques à adopter ou à modifier pour améliorer la santé globale de l'élevage et ainsi réduire l'usage des antibiotiques.



Pour y arriver, le Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) offre un accompagnement vétérinaire gratuit qui inclut un questionnaire préparatoire, une visite à la ferme (**visite zoosanitaire**), ainsi qu'une visite de suivi facultative.

Les éleveurs désireux de bénéficier d'une visite doivent contacter leur vétérinaire de troupeau. Pour plus de détails sur les modalités de la campagne, il faut visiter la page Web de la campagne à l'adresse [www.mapaq.gouv.qc.ca/campagne5](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/campagne5). Pour toute question, on peut joindre l'équipe PISAQ à l'adresse [pisag@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pisag@mapaq.gouv.qc.ca) ou en composant le **1 844 ANIMAUX**.

### Des éleveurs témoignent des visites

Deux éleveurs, ayant bénéficié d'une visite sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques dans le cadre du projet pilote à l'hiver 2019, ont accepté de témoigner, soit Ghislain Forcier et Martin Odesse.





La vétérinaire Martine Denicourt lors d'une visite qui est gratuite dans le cadre du projet pilote des visites zoosanitaires sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques.

Ghislain Forcier et son frère Mario sont propriétaires d'une ferme de type naisseur-finiisseur de 180 truies, sur trois sites, dans la région de la Montérégie. Ils vendent annuellement 4 600 porcs de marché. Ils produisent aussi leurs grains en grande partie. Les moulées sont préparées à la ferme. Ils ont participé au projet pilote des visites zoosanitaires sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques en janvier 2019 avec leur vétérinaire de troupeau, Martine Denicourt.

### Une visite fortement utile

M. Forcier a trouvé que la discussion a été fort intéressante. Il considère la nouvelle campagne du MAPAQ utile, car elle permet de discuter de l'utilisation judicieuse des antibiotiques, tout en préservant la santé financière de son entreprise. Comme l'utilisation des antibiotiques a des coûts, il est prêt à faire des essais pour réduire l'utilisation de certains d'entre eux. Il est conscient que l'utilisation judicieuse des antibiotiques permettra d'aider à prévenir l'ap-

parition de résistances, autant chez les animaux que chez les humains. Pour lui, il est important de conserver l'efficacité des antibiotiques, car il faut être capable de traiter les animaux quand un problème de santé survient. La visite lui a permis de mieux comprendre la réglementation en vigueur au Canada et au Québec.

### Mise en place d'un plan d'action en pouponnière et en maternité!

La visite lui a permis de réviser certaines pratiques. En matière d'engraissement, M. Forcier ne donne déjà plus d'antibiotiques à ses porcs depuis deux ans. Il a réussi à réduire son utilisation en augmentant la granulométrie de sa moulée (moins d'ulcères) et en effectuant de nombreux tests de laboratoire pour avoir un meilleur diagnostic des pathogènes sur sa ferme.

La visite lui a permis de cibler certaines pratiques en pouponnière, dont l'utilisation de la lincomycine dans les deux moulées pour contrôler le mycoplasme,

mais elles ne sont plus nécessaires en raison de la révision de son programme de vaccination il y a un an. Pour ses truies, des actions seront mises en place éventuellement pour réduire les antibiotiques lors de la mise bas. À court terme, enlever la lincomycine en pouponnière sera plus facile. Une seconde visite est prévue à l'automne pour voir où en est rendu M. Fortier dans la mise en place de ces mesures.

Il recommande fortement à tous les éleveurs de participer à la campagne sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques du MAPAQ, car elle permet de faire un portrait rapide de l'utilisation à la ferme, d'identifier les points à améliorer et mettre en place, par étapes, des solutions de rechange réalistes propres à sa ferme. Il croit être capable d'atteindre la cible de réduction de 20 % de sa consommation d'antibiotiques, d'ici 2019, avec les actions qui seront mises en place au cours de la prochaine année.

La discussion lors de la visite a permis de revoir qu'elles étaient les solutions de remplacement possibles pour diminuer ou arrêter certaines utilisations d'antibiotiques.



Ferme Georges Odesse et fils – Martin Odesse

Martin Odesse est un naisseur-finiisseur de 200 truies sur un seul site dans la région de la Beauce. Il vend annuellement 4 600 porcs de marché. Il prépare la majorité de ses moulées à la ferme. Il a participé au projet pilote des visites zoosanitaires sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques en février 2019 avec son vétérinaire de troupeau, Paul Labrecque.

#### Visite rapide mais tellement importante

Pour M. Odesse, la visite a permis de prendre le temps avec son vétérinaire de discuter d'antibiorésistance. Il avait entendu parler du sujet à différents reportages télé, mais il n'avait pas pris encore le temps de s'asseoir avec son vétérinaire pour en discuter. Le questionnaire est rapide, facile et permet d'avoir une bonne discussion de l'utilisation judicieuse des antibiotiques avec son vétérinaire.

#### Plan d'actions prévu mais quelques craintes

La visite a permis de remettre en question l'utilisation de certains antibiotiques. Plusieurs utilisations étaient mises en place en prévention du fait que la ferme est située dans une région à très forte densité porcine. À cet égard, M. Odesse a certaines craintes dans la mise en place des mesures choisies, mais son vétérinaire l'a rassuré. La discussion a permis de revoir qu'elles étaient les solutions de remplacement possibles pour diminuer ou arrêter certaines utilisations. Comme première étape, ils ont décidé de revoir la raison de l'utilisation de la tylosine dans les moulées en engraissement, puisqu'un programme de vaccination pour prévenir l'entérite à *Lawsonia* est maintenant bien en place. Également, il a revu son programme alimentaire en engraissement et regarde pour remplacer les facteurs de croissance. D'autres mesures ont été ciblées et vont suivre. Il prévoit avoir une deuxième visite de son vétérinaire dans le cadre de la campagne pour rediscuter de son plan d'action.

#### Pourquoi revoir ses pratiques comme éleveur ?

Selon lui, il faut se remettre en question comme éleveur continuellement. Il faut s'efforcer d'utiliser les bons antibiotiques au bon moment, d'en utiliser quand c'est vraiment nécessaire et arrêter de craindre les contaminations par le voisinage. Comme éleveur, il est important, selon lui, de revoir ses choix d'antibiotiques pour préserver leur efficacité pour les humains. Il recommande aussi à tous les éleveurs de bénéficier de ces visites dans le cadre de la campagne PISAQ du MAPAQ. ■

# Vivre un an avec ses travailleurs étrangers temporaires



« Pour les travailleurs étrangers temporaires, vous êtes le patron, el patron! Ils ne veulent pas vous décevoir. Ils sont très travaillants », a témoigné Marie-Ève Beaudry, copropriétaire de la Ferme GMS Beaudry à Upton, lors de la Journée porcine des Éleveurs de porcs de l'Estrie, tenue en mars, au Centre de recherche et de développement de Sherbrooke.

### Demande de travailleurs étrangers temporaires

#### Les étapes de demande de travailleurs étrangers temporaires

- Effectuer un affichage de poste de 14 jours pour démontrer les efforts de recrutement.
- Avoir un logement avec un rapport d'inspection valide.
- Fournir les documents comptables ainsi que toute autre information nécessaire à son conseiller du CEA pour remplir les formulaires pour la demande.
- Une fois les documents remplis, la demande est envoyée aux deux paliers gouvernementaux pour analyse.
- Lorsque la demande est acceptée, l'éleveur reçoit une confirmation d'EIMT et est en mesure de poursuivre avec son organisme de liaison. « Pour les démarches entourant la demande, il faut faire affaire avec l'UPA. Elle s'est chargée de la préparation du dossier. Par la suite, FERME, l'agence de liaison, a pris la relève pour la coordination avec les travailleurs étrangers jusqu'à leur arrivée. Donc tout a très bien été et tout se fait facilement », témoigne Marie-Ève Beaudry qui embauche deux Guatémaltèques.

La productrice accompagnait Valérie Giguère, conseillère en ressources humaines du Centre d'emploi agricole UPA-Estrie, lors de sa présentation « Vivre un an avec mon employé et bien accueillir ses travailleurs étrangers temporaires ».

Au moment où plusieurs entreprises porcines envisagent recourir aux services de ces travailleurs, mesdames Giguère et Beaudry ont présenté les principaux éléments des démarches et de l'encadrement entourant l'embauche de travailleurs étrangers temporaires.

Marie-Ève Beaudry est copropriétaire d'une ferme de 1 000 truies de type naisseur-finisserie. Elle a entrepris ses démarches pour obtenir un travailleur étranger temporaire en mai 2017 et accueilli le travailleur en octobre 2017. « Comme nous augmentions notre cheptel, nous avons besoin de main-d'œuvre supplémentaire. Nous n'avions reçu aucun appel à la suite d'un affichage local d'offre d'emploi », témoigne l'éleveuse.

#### Premier élément : planifier ses besoins en main-d'œuvre :

- Évaluer les tâches à effectuer sur deux trimestres.
- Planifier les horaires de travail en fonction des effectifs en place et de ceux à venir.
- Réviser les conditions de travail offertes.
- Préparer l'accueil des employés.
- Évaluer les besoins en formation.



Valérie Giguère et la productrice Marie-Ève Beaudry sont venues prodiguer des conseils pour l'embauche et la gestion de travailleurs étrangers.

Une fois la demande acceptée, puis le travailleur confirmé, les éleveurs doivent s'acquitter des responsabilités suivantes :

- Fournir un logement qui respecte les normes en vigueur.
- Assumer les coûts du billet d'avion en totalité.
- Assumer les frais liés à l'émission du certificat d'acceptation du Québec par travailleur.
- Offrir des conditions de travail qui sont conformes aux exigences du programme fédéral et de la Loi sur les normes du travail et un salaire répondant aux exigences gouvernementales.
- Inscrire les travailleurs à la CNESST.
- Conserver pour 6 ans, toute la documentation concernant l'embauche et la période de travail des travailleurs étrangers temporaires.
- Acquitter les frais de l'organisme de liaison (agence de recrutement des travailleurs, comme FERME) dans le cas où un éleveur fait appel aux services de l'organisme. Des frais additionnels s'ajoutent si l'éleveur utilise des services complémentaires connexes du centre d'emploi agricole.

« La Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail a procédé à l'inspection des logements. J'ai aussi inscrit mes travailleurs auprès de la CNESST, notamment en passant par la Mutuelle de prévention de l'UPA, dont je suis membre », souligne la productrice.

« Il y a beaucoup d'inspections au hasard, surtout la vérification des papiers. Il faut tenir nos dossiers à l'ordre », avise Valérie Giguère.



Pour toute information portant sur l'emploi, la main-d'œuvre, la gestion des ressources humaines et la formation dans le secteur agricole, consultez le site [agricarrieres.qc.ca](http://agricarrieres.qc.ca).

De plus, les centres d'emploi agricoles (CEA) sont des partenaires d'AGRlcarrières dans les actions visant à appuyer les entreprises agricoles dans leur recrutement et leurs bonnes pratiques de gestion des ressources humaines. On peut communiquer avec le CEA de sa région ou consulter la section « employeurs agricoles » du site Web : [emploiaagricole.com](http://emploiaagricole.com).

## Outils de gestion

Par la suite, les éleveurs doivent se mettre en mode gestion des ressources humaines et voir à fournir aux travailleurs des outils et un accompagnement pour les encadrer le mieux possible. Il est, par exemple, recommandé d'élaborer un contrat de travail. Cet outil, notamment, facilite l'intégration des nouveaux employés et diminue les risques de conflits internes. « Le contrat de travail confirme aux employés qu'il y a une gestion d'entreprise professionnelle et rigoureuse », fait valoir Valérie Giguère.

Il faut aussi penser à la reconnaissance des employés pour créer un climat d'enthousiasme chez le personnel, garder les troupes motivées et accroître ainsi la performance des employés. « La reconnaissance ne passe pas nécessairement par le salaire. Elle se traduit aussi par la communication et la reconnaissance des efforts et du travail accompli. La clé, c'est l'authenticité », illustre Mme Giguère.

---

**Environ 60 entreprises porcines  
emploient 170 travailleurs étrangers  
temporaires.**

---

L'évaluation de rendement est également très importante. « Elle permet, entre autres choses, de préciser les objectifs pour l'employé et les attentes de l'employeur, de prendre un temps d'arrêt et de transmettre l'appréciation des savoirs et des bons coups », indique la conseillère en ressources humaines.

## Bien tenir ses dossiers

Enfin, il est aussi recommandé à l'employeur de bien tenir les dossiers des employés. « Il s'agit d'une source importante de renseignements sur chacun des employés. Le dossier de l'employé facilite la recherche et la gestion de l'information et permet de démontrer le respect des obligations juridiques et fiscales par l'employeur », explique Valérie Giguère.

## La langue? Cela se gère!

Interrogée sur la facilité de communiquer, Marie-Ève Beaudry, qui ne pouvait compter que sur des notions de base, tirées de l'école, indique qu'il faut faire preuve de débrouillardise. « La première journée, nous nous étions préparés quelques lignes sur une feuille. Par la suite, il ne faut pas avoir peur de faire comme lorsqu'on communique avec de jeunes enfants. Il faut commencer tranquillement, puis on devient plus habiles », raconte la productrice. ■

# Francis Pouliot de retour avec le CDPQ

C'est avec un immense plaisir que l'équipe du CDPQ accueille l'arrivée de Francis Pouliot à titre de Responsable du développement des affaires et de la future maternité de recherche et formation.



Pour plusieurs, nul besoin de présentation, car cet ingénieur agricole, aussi titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), en gestion des entreprises, est bien connu au sein de la filière porcine. D'ailleurs, Francis a déjà fait partie de notre équipe, ayant travaillé 12 ans au CDPQ avant d'occuper des postes dans des entreprises du secteur privé de 2013 à ce jour. Il a de plus été propriétaire d'une firme de consultation, réalisant des services de génie-conseil dans le domaine de la ventilation, du chauffage et de la filtration d'air dans le domaine agricole.

Son parcours professionnel lui a permis d'acquérir une forte expertise dans la gestion et la réalisation de projets de R&D liés aux bâtiments porcins et à la régie d'élevage. Il a également acquis une expertise dans la gestion de projets de construction de bâtiments porcins et dans le développement de produits dans le domaine de l'équipement porcine. Ses nombreux voyages professionnels à travers le monde lui ont aussi permis d'acquérir une grande connaissance du secteur sur le plan international.

## Mandat au CDPQ

Francis a toujours eu un grand intérêt pour les projets multidisciplinaires, impliquant divers champs d'expertises et collaborateurs. Son nouveau mandat au CDPQ représente un défi stimulant à cet effet. Il sera responsable, entre autres, de gérer le projet de construction de la maternité de recherche et de formation prévu à Armagh et de coordonner ensuite l'ensemble des projets de recherche qui y seront réalisés. Cette maternité se veut un outil de filière qui impliquera au fil des années la participation d'un grand nombre de collaborateurs, partenaires et chercheurs du secteur porcine québécois et canadien.

Parmi les champs d'intérêts de Francis, notons aussi les domaines des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle et des mégadonnées (big data). L'ensemble de ces expertises seront requises dans les années à venir pour la réalisation d'un grand nombre de projets liés, non seulement à la nouvelle maternité de recherche et de formation, mais aussi à notre Station d'évaluation des porcs de Deschambault, laquelle nécessitera la réfection et le renouvellement d'équipements dans les prochaines années.

En terminant, si on demande à Francis Pouliot quel est son principal objectif en s'affiliant à nouveau à l'équipe du CDPQ, il répondra : « Mon intérêt premier, en plus des défis stimulants associés aux mandats qui me sont confiés, est de contribuer au développement de nouvelles connaissances et des technologies dans le secteur porcine et de générer des retombées concrètes pour nos partenaires de la filière. »

Nul doute que les compétences et aspirations de Francis Pouliot lui assureront une carrière motivante et fructueuse au CDPQ pour nombre d'années à venir!

Pour le contacter : [fpouliot@cdpq.ca](mailto:fpouliot@cdpq.ca)

## NOUVEAUX PROJETS DE RECHERCHE EN COURS AU CDPQ

Plusieurs nouveaux projets sont en cours de réalisation au CDPQ, dans les secteurs de l'Analyse et de la valorisation des données, de l'Économie et gestion et de la Santé et biosécurité.

En voici 4 présentés en bref! N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus, ou visitez notre site internet, section Recherche et développement / Projets de recherche.

### 1. Évaluation des outils technologiques de détection hâtive, non invasive et automatisée de la maladie

La santé est un enjeu prioritaire pour le secteur porcin. Pour limiter les effets néfastes de la maladie sur la production, la détection doit être :

- Hâtive, afin de limiter l'usage d'antibiotiques en préventif dans l'aliment et les pertes de performances.
- Non invasive, afin de minimiser les impacts sur le bien-être animal.
- Automatisée, afin de limiter les coûts de production et de pallier le manque de main-d'œuvre.

L'élevage de précision, c'est-à-dire l'utilisation de nouveaux outils technologiques en production animale, montre un potentiel réel pour la détection des maladies en respectant ces trois critères. Dans le cadre de ce projet, différentes approches, applicables en pouponnière et en engraissement, seront évaluées.

Le projet ciblera particulièrement le suivi du poids, de la consommation d'aliments et de l'abreuvement sur des lots de porcs à partir de données individuelles qui ont déjà montré un potentiel d'application en ferme commerciale pour la détection des maladies.

Collaborateur au projet :

**Conception Ro-Main**

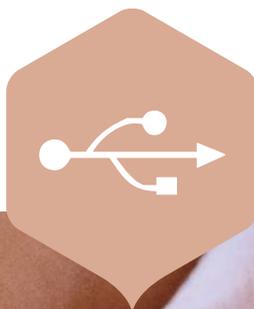
Responsable du projet :

**Patrick Gagnon,**

*responsable Analyse et valorisation des données.*

Courriel :

[pgagnon@cdpq.ca](mailto:pgagnon@cdpq.ca)



## 2. La technologie de géolocalisation au service des producteurs de porcs et des fournisseurs de services : un projet pilote

Jusqu'à maintenant, les mesures de biosécurité étaient élaborées individuellement, car la mise en œuvre d'une stratégie collective avec des outils « papier » était inconcevable. Aujourd'hui, les divers outils informatiques permettent d'envisager la mise en œuvre de stratégies de biosécurité collective. La technologie de géolocalisation entre autres, associée à des jeux de données partagées, des outils d'analyse informatique et géomatique et les bons outils technologiques, permet d'envisager des systèmes d'information pour aider les producteurs et les fournisseurs de services à mettre en œuvre une logistique collective pour améliorer la biosécurité régionale.

Plusieurs objectifs sont visés au sein de ce projet, en voici deux principaux :

- Explorer le potentiel des technologies de géolocalisation pour le développement et l'implantation de différents systèmes d'information qui faciliteront le travail quotidien des producteurs et des fournisseurs de services pour mieux organiser leur logistique de travail et ainsi mieux respecter les principes de biosécurité.
- Collaborer avec les partenaires d'un projet de contrôle régional du SRRP pour tester et optimiser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une logistique collective pour améliorer la biosécurité régionale.

Plusieurs collaborateurs contribueront à la réussite de ce projet : **M. Tim Nelson (Be Seen Be Safe)**, producteurs, fournisseurs de services, transporteurs, professionnels (**Les Éleveurs de porcs du Québec**, **l'Équipe québécoise de santé porcine**, **l'Association québécoise des transporteurs d'animaux vivants et groupes de contrôle du SRRP**), **étudiant universitaire de 2e cycle en géomatique et étudiant collégial en géomatique.**

Responsable du projet :

**Christian Klopfenstein,**

*responsable Santé et biosécurité.*

Courriel : [cklopfenstein@cdpq.ca](mailto:cklopfenstein@cdpq.ca)





### 3. Outil d'aide à la décision pour optimiser la réforme des truies (opti-réforme)

Pour planifier la réforme de leurs truies, les éleveurs considèrent plusieurs facteurs et peuvent compter sur des outils facilitant la prise de décision en se basant sur les observations en ferme. Cependant, les outils existants ne permettent pas de prédire les futures performances des truies. Et si demain c'était possible? Si un outil vous informait sur les performances à venir de vos truies, en plus de considérer les autres facteurs influençant votre prise de décision?

C'est le défi que notre équipe s'est donné, en collaboration avec Les Éleveurs de porcs du Québec, Les Consultants Denis Champagne, SIGA, ainsi que des producteurs et experts en production porcine.

Principal objectif du projet : produire un outil d'aide à la décision pour optimiser la réforme des truies, accessible à tous les producteurs.

---

Collaborateurs au projet : **les Éleveurs de porcs du Québec, Les Consultants Denis Champagne, SIGA**, ainsi que des **producteurs et experts en production porcine**.

Responsable du projet :  
**Patrick Gagnon**,  
*responsable Analyse et valorisation des données.*

Courriel : [pgagnon@cdpq.ca](mailto:pgagnon@cdpq.ca)

### 4. étude technico-économique sur la productivité du travail et la compétitivité des entreprises en production porcine au québec

L'industrie faisant face à une pénurie de main-d'œuvre, qui ne devrait que s'accroître dans les prochaines années, l'évaluation de la productivité du travail afin d'optimiser les façons de faire pourrait aider à la rétention de la main-d'œuvre ou à son recrutement. L'évaluation de la productivité au travail permettra aussi d'identifier les facteurs de succès afin d'offrir des recommandations aux producteurs dans une optique d'amélioration des coûts de production.

Les informations recueillies dans le cadre de ce projet serviront également de « benchmark » permettant l'analyse de l'impact sur la productivité du travail lors de l'introduction de nouvelles technologies ou de façons de faire.

---

Collaborateurs au projet : **l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), le Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA) et les Éleveurs de porcs du Québec.**

Responsable du projet :  
**Geneviève Berthiaume**,  
*responsable Économie et gestion.*

Courriel : [gberthiaume@cdpq.ca](mailto:gberthiaume@cdpq.ca)



L'ensemble des projets sont rendus possibles grâce à l'aide financière du Programme de développement sectoriel, issu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture. ■

RECETTE

# ESCALOPES DE PORC LAQUÉES

## ET SALSA DE MANGUES GRILLÉES

### INGRÉDIENTS

4 grosses escalopes de porc  
Sel et poivre, au goût  
1 tête de laitue Boston

### INGRÉDIENTS POUR LA MARINADE

1 gousse d'ail, hachée  
15 ml (1 c. à table) de gingembre, haché  
85 ml (1/3 de tasse) de sauce hoïsin  
15 ml (1 c. à table) de sauce de poisson  
15 ml (1 c. à table) de cassonade

### INGRÉDIENTS POUR LA SALSA

2 mangues rouges mûres, coupées en gros morceaux  
1 échalote française, ciselée  
250 ml (1 tasse) de tomates cerises, coupées en deux  
250 ml (1 tasse) de feuilles de coriandre  
15 ml (1 c. à table) de vinaigre de riz  
15 ml (1 c. à table) de sauce mirin  
15 ml (1 c. à table) de graines de sésame, rôties  
Sel et poivre au goût

**PORTIONS :** 4

**PRÉPARATION :** 15 MINUTES

**CUISSON :** 10 MINUTES

**COUPE :** ESCALOPES

**CHEF :** MARILOU (TROIS FOIS PAR JOUR)

### PRÉPARATION

Préchauffer le barbecue à puissance élevée.

Préparer la marinade. Dans un plat, mélanger tous les ingrédients. Ajouter les escalopes et bien les enrober de marinade. Égoutter et cuire au barbecue de 1 à 2 minutes de chaque côté. Couper en lanières. Déposer dans une assiette et couvrir de papier d'aluminium. Réserver au chaud.

Préparer la salsa. Faire griller les morceaux de mangues 2 à 3 minutes de chaque côté. Hacher et déposer dans un bol. Ajouter le reste des ingrédients et bien mélanger. Saler et poivrer.

Pour servir, déposer un peu de salsa sur une feuille de laitue et garnir de viande.

Pour plus de plaisir : [www.leporcduquebec.com](http://www.leporcduquebec.com)

## DE PORC ET D'AUTRE

Martin Archambault, rédacteur en chef du magazine Porc Québec [marchambault@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:marchambault@leseleveursdeporcs.quebec)

### TIRELIRE : POURQUOI LA FORME DU COCHON ?

Si beaucoup de tirelires ont la forme d'un cochon, cela serait en raison d'une pratique britannique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les campagnes, les porcs ont été élevés en masse pour satisfaire aux besoins des villes. Avoir des cochons était donc, pour les paysans, un bon investissement, car ils pouvaient se vendre aisément. Les cochons étaient forts rentables. Ils devinrent ainsi naturellement un signe d'aisance financière. On engraisait les bêtes jusqu'au jour où elles étaient vendues ou achetées. Un peu comme on met des pièces dans la tirelire jusqu'au jour où on la casse pour récupérer l'argent.

### « PYGG »

Mais une autre explication a cours. En anglais le mot « pygg » désigne une matière se rapprochant de l'argile. Cette matière était utilisée par le passé pour fabriquer des petits contenants comme des vases. Et l'argent était souvent mis dans des récipients fait de ce « pygg ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle l'orthographe de « pygg » est devenue « pig » et les récipients pour garder la monnaie des « pig banks ». Or, comme « pig » veut dire « cochon » en anglais, les « pig banks » auraient donc ensuite naturellement pris la forme de cet animal.

### « PUMAN » en Chine

Mais l'origine semble être encore plus ancienne, puisqu'en Chine où la tirelire est appelée « puman » on sait qu'il en existe en forme de cochon depuis au moins la dynastie Song qui commença au 10<sup>e</sup> siècle.

<https://www.chosesasavoir.com/cochon-utilise-tirelires/>



### Pas toujours tendre le porc

Une femme de 48 ans de Brooksville, en Floride, a été arrêtée après avoir lancé une côtelette de porc congelée au visage de son petit ami. La femme et son copain se sont chicanés à leur résidence. Aux alentours de 21 h 45, alors que la dispute se poursuivait de plus belle, la femme a lancé une côtelette de porc congelée en direction de l'homme.

La pièce de viande a atteint la victime tout près de l'œil gauche, provoquant une lacération d'un demi-pouce. L'assillante a quitté la scène, mais elle a été arrêtée le lendemain pour violence conjugale.

Source : Le sac de chips, 4 février 2019

### GOUTTE POUR CORRIGER LA MYOPIE

Une entreprise israélienne a testé avec succès sur la cornée de porcs des nanogouttes capables de soigner les troubles oculaires comme la myopie ou l'hypermétropie. Dans quelques années, les personnes myopes ou hypermétropes (qui voient trouble de près) pourront peut-être se passer de lentilles cornéennes ou lunettes. L'espoir est permis avec la technique mise au point par les chercheurs de l'Université de Tel Aviv et de Jérusalem en Israël. Leur concept breveté l'an dernier avec succès sur des cornées de porc se base sur l'association de nanogouttes oculaires et d'un laser optique. Pour le moment, l'efficacité des gouttes est estimée à une semaine. Les chercheurs pensent pouvoir faire des essais sur les humains en 2021.



<https://www.topsante.com/medecine/ophtalmo/myopie-bientot-des-gouttes-pour-corriger-la-myopie-630920>